

Dans ce numéro

De décembre 2016 à novembre 2019, le prix moyen en première vente de la coque commune en Espagne était de 5,80 EUR/kg, contre 1,32 EUR/kg au Portugal et 0,71 EUR/kg au Danemark. Le prix moyen le plus élevé de la coquille Saint-Jacques a été enregistré au Royaume-Uni (2,78 EUR/kg), légèrement plus que le prix moyen en France (2,76 EUR/kg), et en Belgique (2,69 EUR/kg).

Le prix moyen à l'importation de l'albacore frais/réfrigéré des Maldives était de 9,28 EUR/kg au cours de la deuxième semaine de décembre (semaine 50), soit une augmentation de 2 % par rapport au prix de la même semaine en 2018.

Sur la période janvier-novembre 2019, le prix moyen au détail de l'espadon frais en Italie était de 17,71 EUR/kg, soit une augmentation de 2 % par rapport à la même période en 2018.

En 2020, les principales variations des totaux admissibles de capture (TAC) par rapport à 2019 sont les suivantes : réductions pour le cabillaud, le merlu, la baudroie, le hareng et la plie et augmentations pour l'églefin, le maquereau et la sole.

La production totale de poisson de l'Inde pour 2017-18 est estimée à 12,60 millions de tonnes, dont près de 70 % proviennent des eaux intérieures et environ 50 % de la production totale de l'aquaculture.



Contenu



Premières ventes en Europe

Coque commune (France, Italie, Espagne) et coquille Saint-Jacques (Italie, Portugal, Espagne)



Importations extra-UE

Prix hebdomadaires moyens des importations dans l'UE de produits sélectionnés de pays d'origine sélectionnés



Consommation

Espadon frais en Italie



Études de cas

TAC et quotas de l'UE pour 2020



Faits saillants mondiaux



Contexte macro-économique

Carburant maritime, prix à la consommation, taux de change



Vous trouverez toutes les données, informations et autres à l'adresse suivante :

www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter :

@EU_MARE #EUMOFA

1 Premières ventes en Europe

Sur la période **janvier-novembre 2019**, 13 États membres (EM) de l'UE et la Norvège ont communiqué des données sur les premières ventes pour 10 groupes de produits¹. Les données sur les premières ventes sont basées à la fois sur les notes de vente et sur les données recueillies dans les criées.

1.1. Par rapport à la même période l'année dernière

Augmentations en valeur et en volume: les premières ventes ont augmenté en Estonie, en Grèce, en Italie, en Lettonie, en Pologne, au Portugal et au Royaume-Uni. L'augmentation de l'approvisionnement de maquereau et de calamar a été le principal facteur qui a conduit à une augmentation des premières ventes en Grèce.

Baisse en valeur et en volume : les premières ventes ont diminué en Belgique, au Danemark, en France, en Lituanie et en Suède. La baisse au Danemark est principalement due à une diminution des apports de hareng et de plie.

Table 1. **JANVIER-NOVEMBRE : PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros) ***

Pays	Janvier-Novembre 2017		Janvier-Novembre 2018		Janvier-Novembre 2019		Évolution par rapport à janvier-novembre 2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	14.547	59,08	13.012	55,11	12.424	53,08	-5%	-4%
Danemark	247.718	329,53	257.944	345,54	241.078	324,96	-7%	-6%
Espagne	430.996	1095,37	461.246	1265,37	448.372	1281,93	-3%	1%
Estonie	42.300	9,95	43.595	11,06	55.849	12,30	28%	11%
France	179.056	606,13	175.649	582,60	165.187	556,81	-6%	-4%
Grèce	n/a	n/a	20.151	43,46	23.349	48,51	16%	12%
Italie	87.042	309,80	79.573	288,25	81.101	320,39	2%	11%
Lettonie	53.621	10,76	44.518	8,02	48.230	8,14	8%	1%
Lituanie	1.460	1,33	1.586	1,15	849	0,64	-46%	-45%
Norvège	2.761.674	2.221,53	2.875.300	2.401,60	2.719.944	2.465,54	-5%	3%
Pologne	83.168	28,19	74.107	23,19	85.058	23,79	15%	3%
Portugal	89.521	176,40	94.308	185,36	105.958	193,54	12%	4%
Royaume-Uni	276.607	497,65	249.735	478,24	268.890	561,89	8%	17%
Suède	471.467	346,30	446.693	259,81	246.253	126,12	-45%	-51%

Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

* Les volumes sont indiqués en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (sans TVA). Pour la Norvège, elles sont exprimées en EUR/kg de poids vif.

« Données partielles » : les données de première vente pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements dans le pays)

Les écarts possibles dans les variations en % sont dus aux arrondis.

¹ Bivalves et autres mollusques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, salmonidés, petits pélagiques, thons et espèces apparentées, et autres poissons marins.

1.2. En novembre 2019

Augmentations en valeur et en volume : les premières ventes ont augmenté en Grèce et en Pologne. L'augmentation en Pologne est due à une augmentation de l'offre de sprat et de flet.

Baisse en valeur et en volume : les premières ventes ont diminué en Belgique, au Danemark, en France, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, en Espagne et au Royaume-Uni. Pour la Belgique, la baisse est due à une diminution des apports de plie et de crevettes grises (*Crangon* spp.). En Italie, les premières ventes ont diminué en raison d'une baisse des apports d'anchois.

Table 2. **PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS EN NOVEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)***

Pays	Novembre 2017		Novembre 2018		Novembre 2019		Variation par rapport à novembre 2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.552	6,54	1.446	5,76	1.144	5,37	-21%	-7%
Danemark	32.593	39,35	38.109	46,48	31.237	38,11	-18%	-18%
Espagne	36.957	102,42	42.138	115,93	27.854	98,93	-34%	-15%
Estonie	5.627	1,29	6.023	1,89	8.621	1,70	43%	-10%
France	17.935	59,19	15.915	52,82	14.284	47,08	-10%	-11%
Grèce	n/a	n/a	1.936	4,50	2.406	5,74	24%	27%
Italie	7.240	26,25	7.227	26,51	6.110	25,72	-15%	-3%
Lettonie	6.937	1,35	8.491	1,42	4.132	0,75	-51%	-47%
Lituanie	165	0,12	271	0,12	124	0,05	-54%	-54%
Norvège	288.284	205,49	298.573	253,73	311.117	240,14	4%	-5%
Pologne	2.434	1,00	1.516	0,39	5.375	1,59	255%	305%
Portugal	6.471	12,64	5.738	13,92	8.740	11,88	52%	-15%
Royaume-Uni	23.062	39,92	38.348	77,30	25.630	54,15	-33%	-30%
Suède	13.224	8,58	5.715	3,00	4.505	4,48	-21%	50%

Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Les volumes sont indiqués en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA). Pour la Norvège, elles sont exprimées en EUR/kg de poids vif.

« Données partielles » : les données de première vente pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements dans le pays).

Les écarts possibles dans les variations en % sont dus aux arrondis.

Les données hebdomadaires les plus récentes sur les premières ventes (**jusqu'à la semaine 8 de 2020**) sont disponibles sur le site web d'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

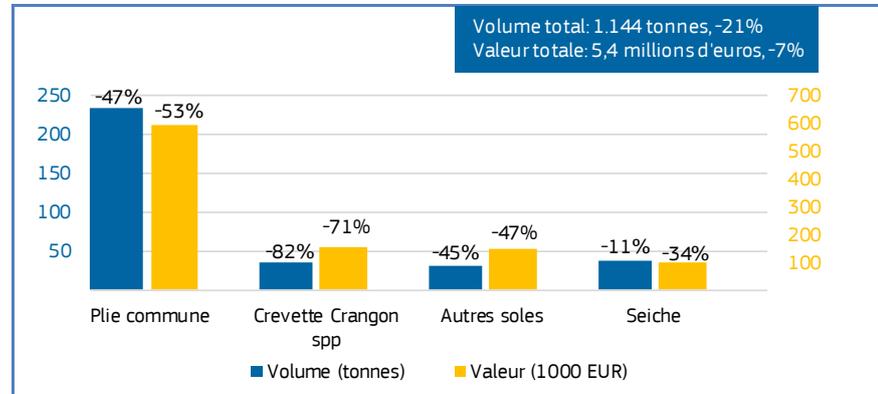
Les données mensuelles les plus récentes sur les premières ventes pour **décembre 2020** sont disponibles sur le site web d'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

1.3. Premières ventes dans les pays sélectionnés

 Globalement, en **Belgique**, en **janvier-novembre 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont légèrement diminué (respectivement de 4 % et 5 %) par rapport à la même période en 2018. Les espèces qui ont le plus contribué à ce déclin sont la seiche, la plie européenne et les crevettes (*Crangon* spp.). En **novembre 2019**, la valeur totale et le volume ont tous deux diminué par rapport à novembre 2018. Les crevettes (*Crangon* spp.), la plie européenne, la seiche et d'autres espèces de sole* sont parmi les principales espèces responsables de cette tendance. La production de crevettes (*Crangon* spp.) en novembre 2019 est tombée au niveau enregistré en novembre 2016. Bien que la production de crevettes ait été supérieure à celle de novembre 2017, elle est restée inférieure à la moyenne décennale d'environ 100 tonnes. La production de novembre 2018 semble être une exception, en partie en raison des bonnes conditions météorologiques (à savoir une vague de chaleur pendant la période estivale).

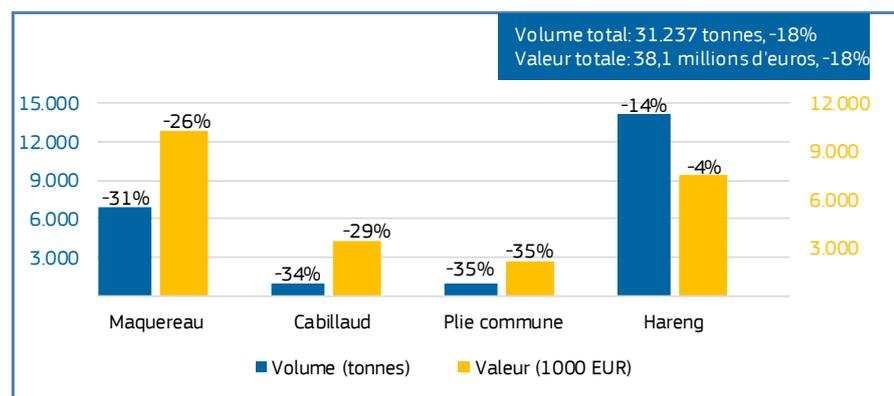
 Au **Danemark**, en **janvier-novembre 2019**, les crevettes (*Crangon* spp.) ont été la principale espèce responsable de la baisse de 6 % de la valeur des premières ventes, tandis que le hareng était à l'origine de la baisse globale de 7 % du volume, par rapport à la même période en 2018. En **novembre 2019**, les premières ventes ont diminué de 18 % en valeur et en volume, par rapport à novembre 2018. Les principales espèces responsables de cette tendance à la baisse sont le maquereau, le cabillaud, la plie européenne et les crevettes (*Crangon* spp.).

Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020). *Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

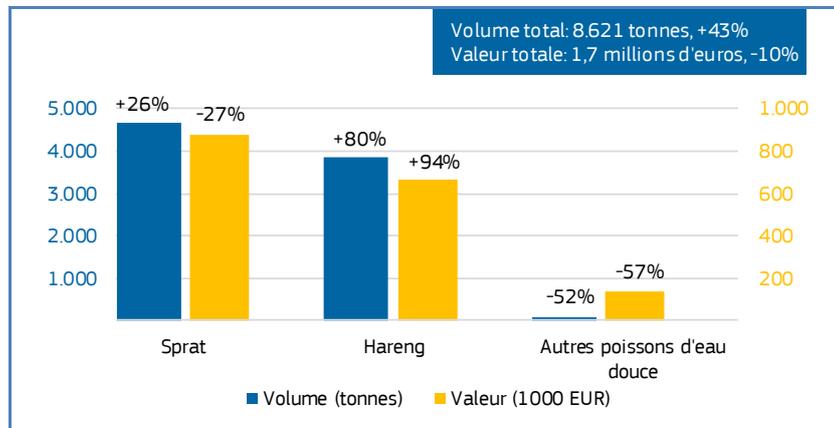
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

 En **janvier-novembre 2019**, l'**Estonie** a connu une croissance à la fois en valeur (+11%) et en volume (+28%) par rapport à la même période de l'année précédente, principalement due au hareng (+27% en valeur et en volume) et au sprat en volume (+26%). En **novembre 2019** par rapport à novembre 2018, les premières ventes ont diminué de 10 % en valeur, alors que le volume a augmenté de 43 %. La valeur globale a diminué, principalement en raison de la baisse de 42 % du prix moyen du sprat, tandis que le volume a augmenté en raison d'une hausse de l'approvisionnement de hareng et de sprat. La demande du marché, la disponibilité des stocks de poissons et les conditions météorologiques ont entraîné une augmentation des ventes de harengs.

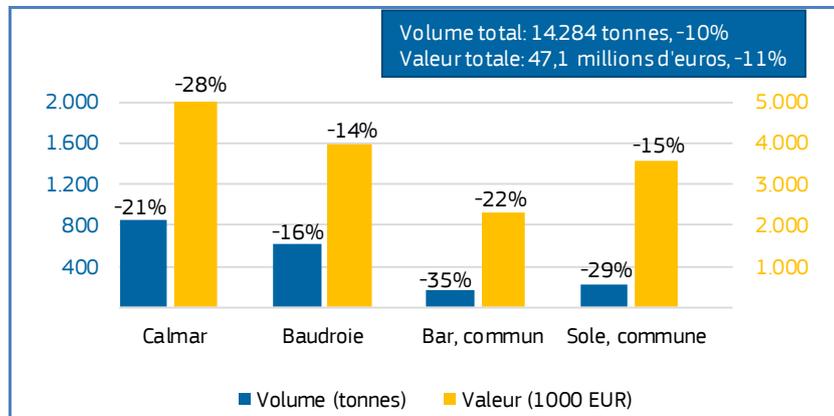
Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

 En **France**, en **janvier-novembre 2019**, les premières ventes ont diminué de 4% en valeur et de 6% en volume par rapport à janvier-novembre 2018. En **novembre 2019**, par rapport à novembre 2018, le calamar, la baudroie, le bar européen et la sole commune étaient parmi les principales espèces responsables de la diminution en valeur et en volume. Parmi les principales espèces, la sole commune et le bar commun ont enregistré la plus forte augmentation du prix moyen, soit 20 %, pour atteindre respectivement 15,38 EUR/kg et 12,99 EUR/kg.

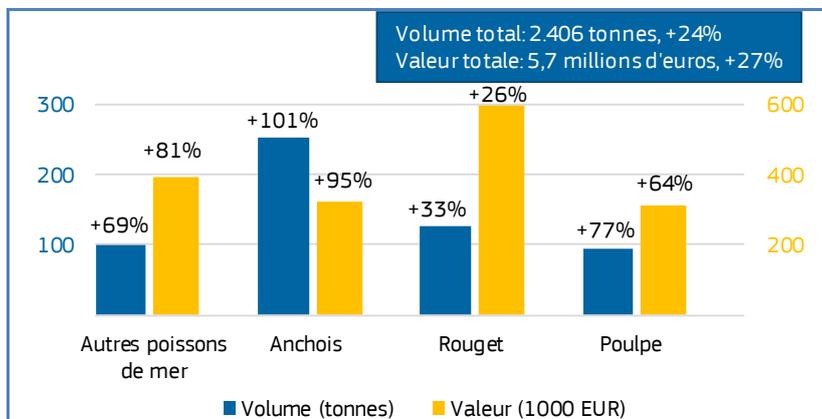
Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

 En **Grèce**, en **janvier-novembre 2019**, par rapport à la même période en 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 12 %, tandis que le volume a augmenté de 16 % en raison de l'augmentation de l'approvisionnement en sardines. En **novembre 2019**, la valeur et le volume des premières ventes étaient plus élevés qu'en novembre 2018, de 27 % et 24 % respectivement. Cette croissance est due à d'autres poissons marins (principalement la sériole), l'anchois, le rouget et le poulpe.

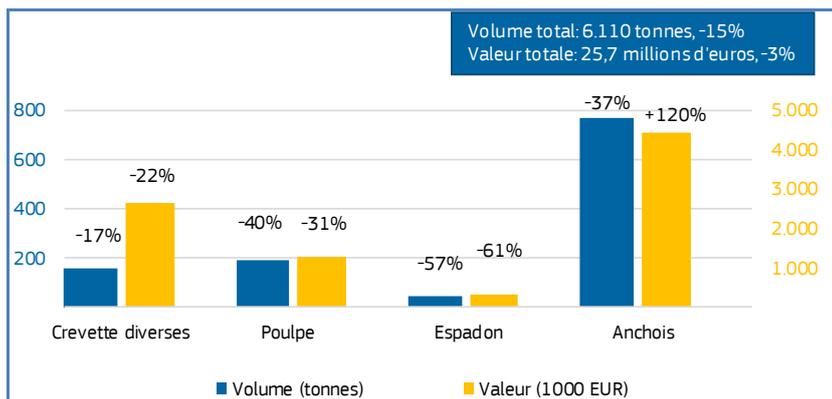
Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN GRÈCE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020). *Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 En **Italie**, en **janvier-novembre 2019**, par rapport à la même période en 2018, les premières ventes ont augmenté de 11 % en valeur et de 2 % en volume. Ces variations étaient dues à l'augmentation de la valeur de l'anchois et à l'augmentation du volume de palourdes et de sardines. En **novembre 2019**, les ventes ont diminué en valeur et en volume par rapport à novembre 2018. La diminution de la valeur des crevettes diverses*, du poulpe et de l'espadon, ainsi que la baisse du volume de l'anchois principalement, sont parmi les principaux facteurs responsables de ces tendances. La baisse du volume des premières ventes d'anchois est due aux mauvaises conditions météorologiques qui ont entraîné une diminution du nombre de jours de pêche en novembre 2019, par rapport à novembre 2018.

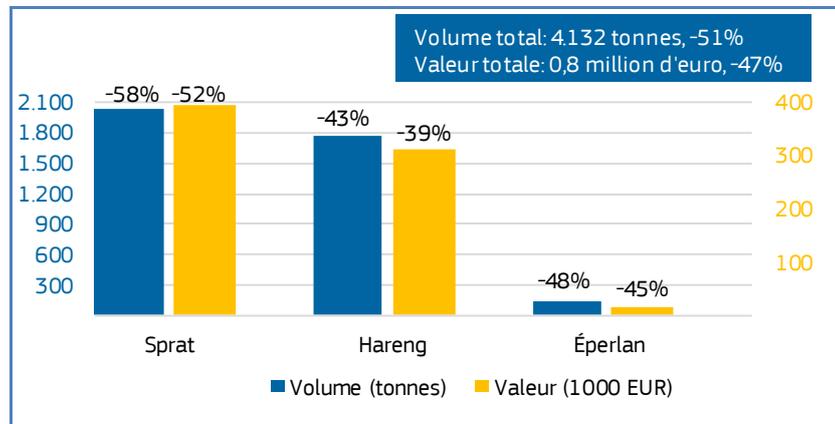
Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020). *Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

En **Lettonie**, en **janvier-novembre 2019**, les espèces de petits pélagiques (éperlan et hareng) ont été les principales responsables de l'augmentation de la valeur et du volume des premières ventes (respectivement +1% et +8%) par rapport à la même période en 2018. En **novembre 2019**, les premières ventes ont baissé de 47 % en valeur et de 51 % en volume par rapport à novembre 2018, principalement en raison des ventes de sprats, de harengs et - dans une moindre mesure - d'éperlans. Le prix moyen du sprat a augmenté de 13 % pour atteindre 0,19 EUR/kg, en raison d'une offre réduite et d'une demande stable sur le marché.

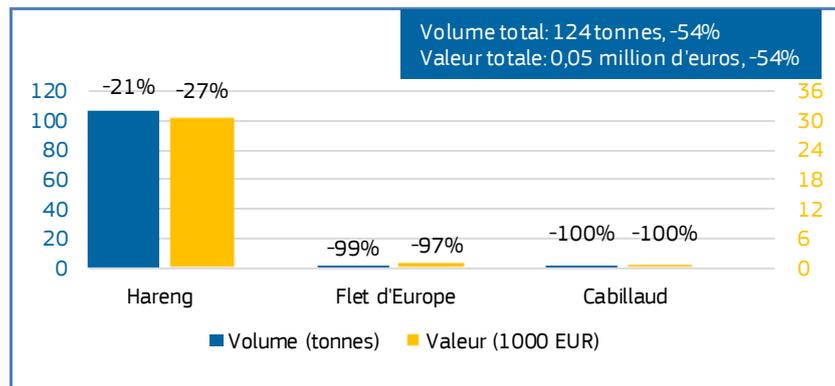
Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

En **Lituanie**, en **janvier-novembre 2019**, les premières ventes ont diminué de 45 % en valeur et de 46 % en volume par rapport à janvier-novembre 2018, principalement en raison du cabillaud. En **novembre 2019**, les premières ventes ont poursuivi une tendance à la baisse par rapport à novembre 2018. Cela est dû en particulier à l'interdiction de la pêche au cabillaud dans les subdivisions CIEM 24, 25 et 26 depuis juillet 2019, conformément au règlement de l'UE 2019/1248 sur les mesures d'urgence visant à atténuer la pression sur les stocks de cabillaud de la Baltique orientale.

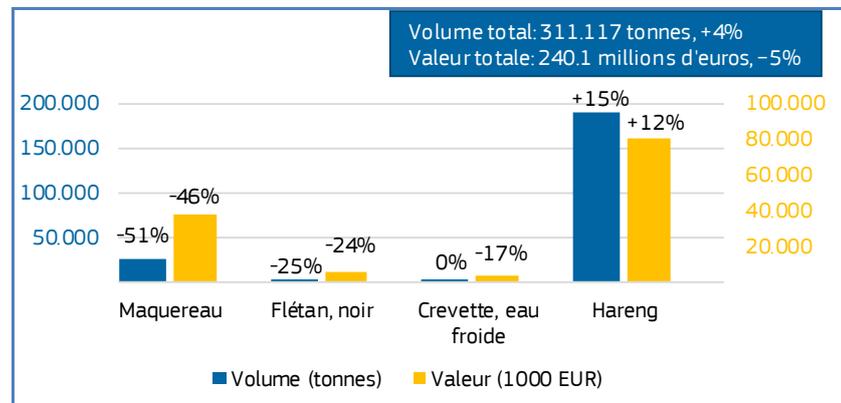
Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020). *Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 En **Norvège**, en **janvier-novembre 2019**, les premières ventes ont augmenté de 3 % en valeur et diminué de 5 % en volume, par rapport à la même période en 2018. La valeur a légèrement augmenté en raison de l'augmentation des ventes de cabillaud et de hareng, tandis que le volume a diminué en raison de divers petits pélagiques*. En **novembre 2019**, par rapport à novembre 2018, la valeur des premières ventes a baissé, alors que le volume a augmenté. La principale espèce à l'origine de la diminution de la valeur était le maquereau, tandis que l'augmentation du volume était le résultat d'apports de hareng nettement plus importants.

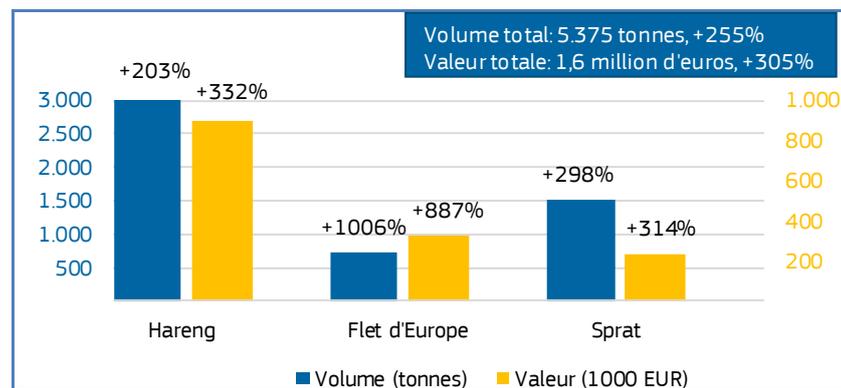
Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Les données relatives au volume sont exprimées en équivalent poids vif (EPL). Les prix sont indiqués en EUR/kg de poids vif. *Agrégation EUMOFA pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

 En **Pologne**, en **janvier-novembre 2019**, les premières ventes ont augmenté de 3 % en valeur et de 15 % en volume en raison des ventes élevées de flet, de sprat et de hareng, par rapport à la même période en 2018. En **novembre 2019** par rapport à novembre 2018, la valeur des premières ventes a été multipliée par 2,5, tandis que le volume a été multiplié par plus de 3 en raison de l'approvisionnement élevé pour le hareng, le sprat et le flet d'Europe. Les bonnes conditions météorologiques et la disponibilité des stocks ont été à l'origine d'une augmentation significative des premières ventes de hareng. L'interdiction de la pêche au cabillaud a redirigé les pêcheurs vers la pêche au flet d'Europe.

Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, NOVEMBRE 2019**



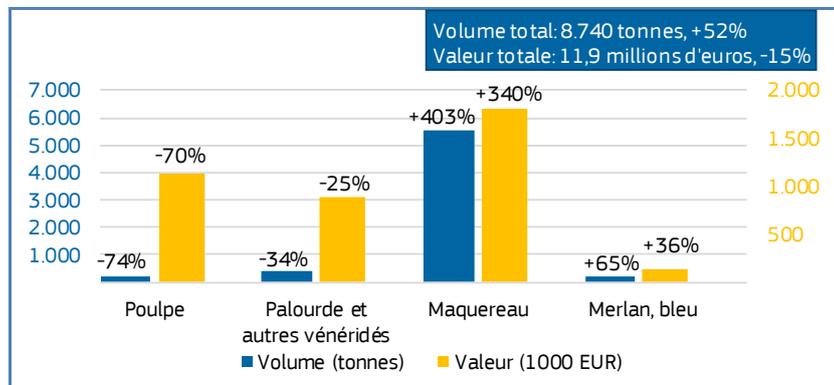
Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).



Au **Portugal**, en **janvier-novembre**

2019, les premières ventes ont augmenté de 4% en valeur et de 12% en volume par rapport à la même période en 2018. Ces augmentations étaient principalement liées aux ventes élevées de chinchard et de maquereau de l'Atlantique. En **novembre 2019** par rapport à novembre 2018, la valeur des premières ventes a diminué en raison du poulpe, tandis que le volume a augmenté en grande partie grâce au maquereau. Parmi les autres espèces importantes qui ont affecté les tendances générales en novembre, on peut citer la palourde et le merlan bleu. L'augmentation des ventes de maquereaux est due en partie à une amélioration du stock, qui a entraîné une augmentation des quotas. Elle était également due à un manque de sardine, car la sardine est très demandée sur les marchés portugais et espagnol et le maquereau est l'un de ses produits de substitution.

Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, NOVEMBRE 2019**



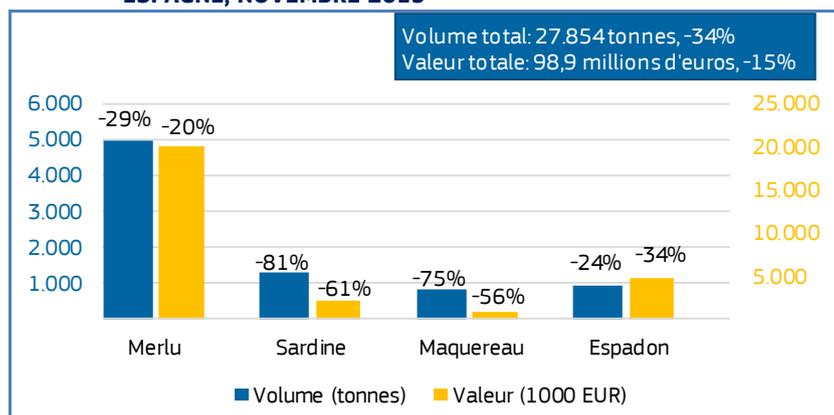
Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).



En **Espagne**, en **janvier-novembre**

2019, les premières ventes ont augmenté en valeur de 1 % grâce à l'anchois, à la crevette rose du large et au germon, alors que le volume a légèrement diminué en raison de la faiblesse de l'approvisionnement de maquereau par rapport à la même période en 2018. En **novembre 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué par rapport au même mois en 2018, principalement en raison du merlu, de la sardine, du maquereau et de l'espadon. Une baisse brutale des ventes de sardines et de maquereaux reflète une progression des captures et la saisonnalité de la pêche à la senne coulissante.

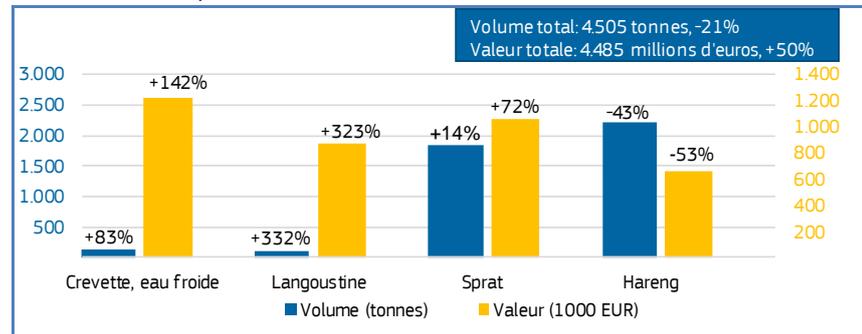
Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

 En **Suède**, en **janvier-novembre 2019**, les premières ventes ont chuté en valeur (-51%) et de manière significative en volume (-45%) par rapport à la même période en 2018, principalement en raison du hareng (-66% en valeur et -61% en volume). En **novembre 2019** par rapport à novembre 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 50 % grâce aux crevettes d'eau froide, à la langoustine et au sprat. D'autre part, le volume des premières ventes a diminué de 21 % en raison d'une réduction de l'offre de hareng. L'augmentation des ventes de langoustines est liée à une augmentation des débarquements de navires étrangers, dont le marché suédois dépend fortement.

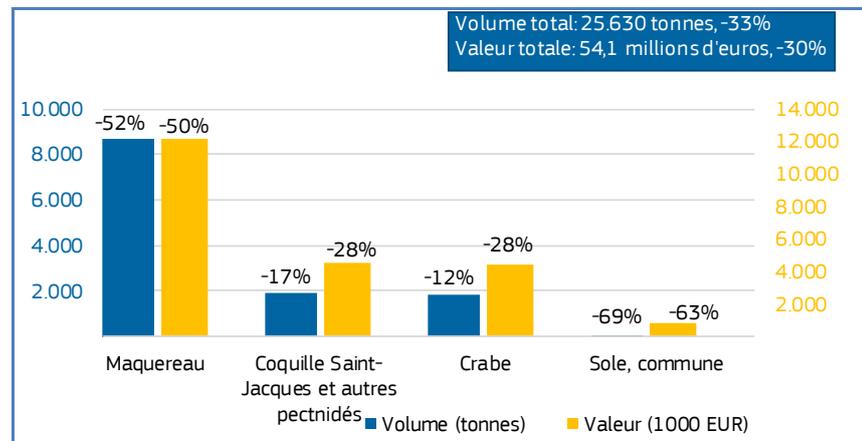
Figure 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

 Au **Royaume-Uni**, en **janvier-novembre 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 17 % et 8 % respectivement par rapport à la même période en 2018. Les augmentations sont principalement dues à la langoustine, au crabe et à l'églefin. En **novembre 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de près d'un tiers par rapport à novembre 2018. Les principales espèces responsables de ces tendances négatives sont le maquereau, la coquille Saint-Jacques, le crabe et la sole commune.

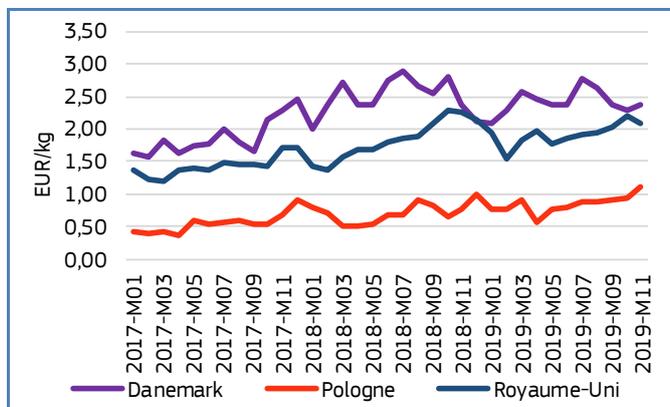
Figure 14. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, NOVEMBRE 2019**



Les pourcentages indiquent la variation par rapport à l'année précédente. Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

4. Comparaison des prix en première vente de certaines espèces dans certains pays

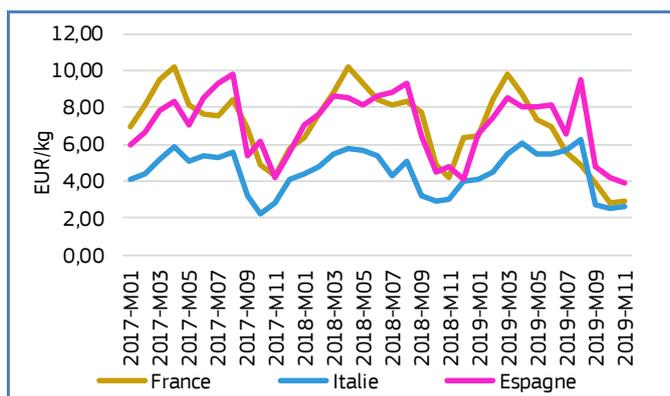
Figure 15. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE LA PLIE EUROPEENNE AU DANEMARK, EN POLOGNE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Les premières ventes de **plie européenne** ont lieu dans de nombreux pays européens, notamment au **Danemark**, en **Pologne** et au **Royaume-Uni**. Les prix moyens à la première vente en novembre 2019 (données disponibles les plus récentes) ont atteint 2,37 EUR/kg au Danemark (soit en hausse de 4 % par rapport à octobre 2019, et inchangé par rapport à octobre 2018) ; 0,75 EUR/kg en Pologne (soit en hausse de 18 % par rapport au mois précédent, et en hausse de 43 % par rapport à l'année précédente) ; et 2,07 EUR/kg au Royaume-Uni (soit en baisse de 6 % et 8 % respectivement par rapport à octobre 2019 et novembre 2018). La pêche est saisonnière dans tous les pays. Au Danemark et en Pologne, l'approvisionnement atteint son maximum en juin-août, et au Royaume-Uni en octobre-novembre. Au cours des 36 derniers mois, les prix de la plie européenne ont augmenté dans les trois pays. Dans le même temps, les apports ont diminué au Danemark et au Royaume-Uni.

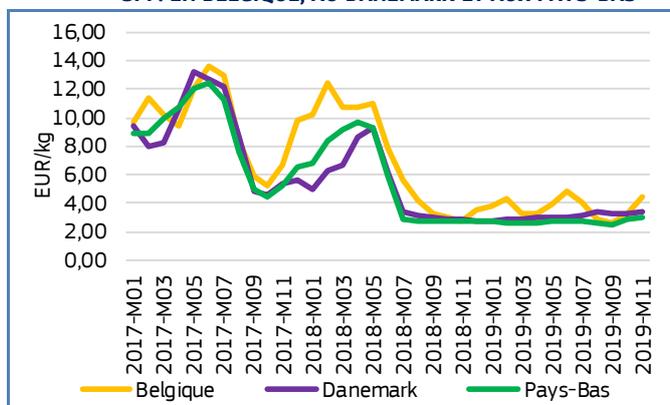
Figure 16. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU ROUGET EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Les premières ventes de **rouget** de l'UE ont lieu principalement en **Espagne**, ainsi qu'en **Italie** et en **France**. En novembre 2019, les prix moyens à la première vente de rouget étaient de 2,90 EUR/kg en France (soit 4 % de plus qu'en octobre 2019, mais 31 % de moins qu'en novembre 2018) ; 2,62 EUR/kg en Italie (soit en hausse de 2 % par rapport au mois précédent, mais en baisse de 14 % par rapport à l'année précédente), et 3,88 EUR/kg en Espagne (soit en baisse par rapport au mois précédent et à l'année précédente, respectivement de -8 % et -19 %). Les prix ont considérablement fluctué dans les trois pays et ont été corrélés aux volumes (les prix montent en flèche lorsque l'offre est faible). Les prix ont baissé en Italie et en Espagne, alors qu'ils ont augmenté en France. Le volume des premières ventes est saisonnier sur les trois marchés, avec des pics entre octobre et novembre.

Figure 17. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DES CREVETTES CRANGON SPP. EN BELGIQUE, AU DANEMARK ET AUX PAYS-BAS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Les premières ventes de **crevettes Crangon spp.** dans l'UE ont lieu dans de nombreux pays européens, notamment aux **Pays-Bas** et, dans une moindre mesure, au **Danemark** et en **Belgique**. En novembre 2019, les prix moyens à la première vente étaient : 4,47 EUR/kg en Belgique (soit une augmentation considérable par rapport au mois précédent et à l'année précédente : +40% et +63%, respectivement) ; 3,37 EUR/kg au Danemark (soit 4% de plus qu'en octobre 2019 et 20% de plus qu'en novembre 2018, et 3,01 EUR/kg aux Pays-Bas (soit 8% de plus que le mois précédent et 10% de plus que l'année précédente). Depuis juillet 2018, les prix ont considérablement diminué dans les trois pays. Les prix à la première vente ont connu des évolutions différentes : à la hausse en Belgique et au Danemark, et stables aux Pays-Bas. Dans le même temps, l'approvisionnement a diminué dans les trois pays. Les volumes vendus sur les marchés de première vente sont saisonniers. En Belgique et aux Pays-Bas, elles atteignent leur maximum en septembre-octobre, et au Danemark en avril-juin.

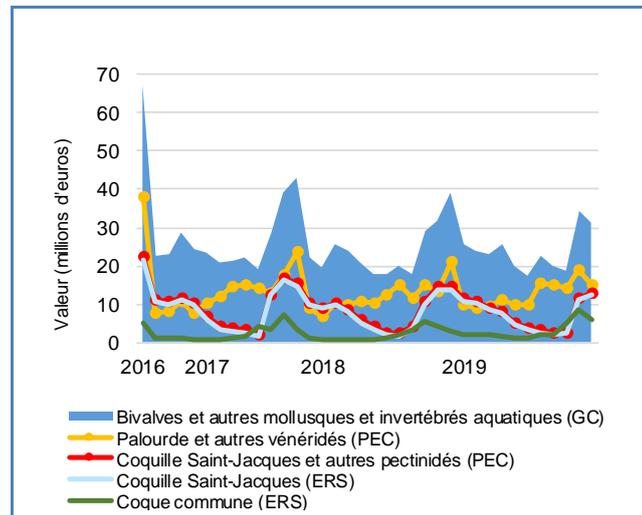
1.5. Groupe de marchandises du mois : bivalves et autres mollusques, et autres invertébrés aquatiques²

Le groupe de produits "bivalves et autres mollusques et autres invertébrés aquatiques" (GP³) s'est classé 6^e en valeur et 3^e en volume parmi les 10 GP vendus au stade de la première vente en novembre 2019⁴. Les premières ventes de ces espèces ont atteint 31,5 millions d'euros et 13.136 tonnes, restant stables en valeur et diminuant légèrement de 2 % en volume par rapport à novembre 2018. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des premières ventes de bivalves et autres mollusques a été enregistrée en décembre 2016, avec 67,3 millions d'euros.

Le groupe de produits bivalves comprend 10 espèces commerciales principales (MCS) : ormeau, palourde, méduse, moule *Mytilus* spp., autres moules, huître, pétoncle, concombre de mer, oursin et autres mollusques, et autres invertébrés⁵.

Au niveau du système d'enregistrement et de déclaration électronique (ERS), la coque commune (19 %) et la coquille Saint-Jacques (39 %) représentaient ensemble 58 % de la valeur totale déclarée des premières ventes de ce groupe de produits en novembre 2019.

Figure 18. COMPARAISON DES VALEURS DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GC, DES MCS ET DES SCE POUR LES PAYS DECLARANTS* (DEC 2016 - NOV 2020)



*La Norvège est exclue des analyses.
Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

1.6. Focus sur la coque commune



La coque commune (*Cerastoderma edule*) est une espèce de vénérédés d'eau de mer, un mollusque bivalve marin qui appartient à la famille des Cardiidae (coque). On le trouve dans les eaux au large de l'Europe et de l'Afrique occidentale, de l'Islande au Sénégal. Elle vit sous la surface sur des fonds de sable, de vase et de graviers, enfouis à quelques mètres de profondeur maximum, principalement dans des habitats intertidaux avec quelques arrivées d'eau douce. Elle peut atteindre une longueur maximale de 5,6 cm, bien qu'elle soit plus communément de 3 à 4 cm. La coquille de la coque commune est jaune pâle ou blanchâtre, mais aussi grisâtre ou brune. La durée de vie d'une coque est généralement de deux à quatre ans en moyenne, mais elle peut parfois atteindre dix ans. La maturité sexuelle est généralement atteinte au cours de la deuxième année. Le frai a lieu au début de l'été et à l'automne.

Les principales pêcheries de coques de l'UE se trouvent dans les eaux des îles Britanniques, des Pays-Bas et de la France, et utilisent des chaluts de fond et des dragues⁶. Il n'existe pas de mesures de gestion spécifiques au niveau de l'UE. Aux Pays-Bas et au Royaume-Uni⁷, il existe des mesures de gestion locales basées sur la taille minimale de la coquille, le nombre de coques récoltées et les méthodes de pêche utilisées⁸.

² Dans la suite du texte, le terme "bivalve" englobe les bivalves et autres mollusques, ainsi que les invertébrés aquatiques.

³ Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

⁴ Le tableau 1.2 de l'annexe contient des données supplémentaires sur les groupes de produits.

⁵ *Agrégation UE-AMFO pour les espèces (Métadonnées 2, Annexe 3 : <http://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>).

⁶ <http://www.fao.org/fishery/species/3535/en>

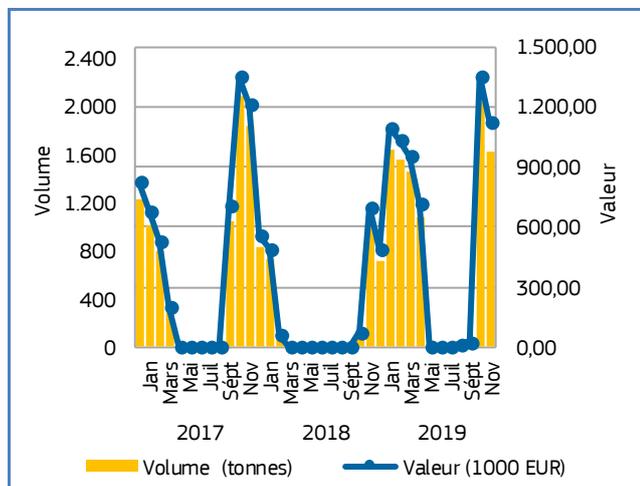
⁷ Aikens, Tom. Fish, p. 547 (Random House, 2012).

⁸ <https://eol.org/pages/46473663/articles>

Pays sélectionnés

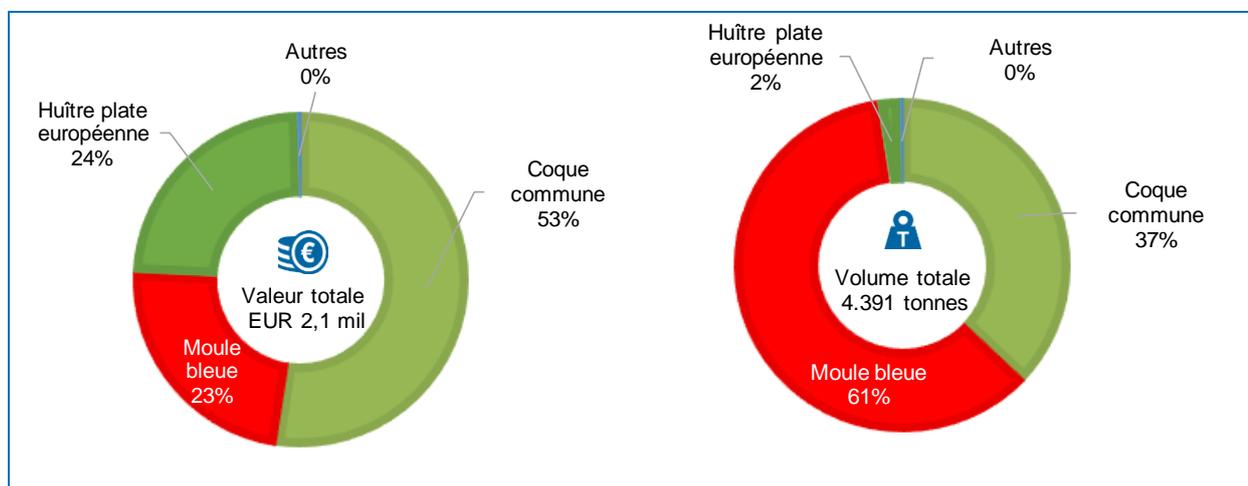
Au **Danemark**, en janvier-novembre 2019, les premières ventes de coques communes ont grimpé en flèche de 375 % en valeur et de 371 % en volume par rapport à la même période en 2018. La raison de ces fortes augmentations est que les niveaux de production en 2019 sont revenus à ceux observés en 2017. Presque tous les débarquements de coques au Danemark proviennent du Limfjorden, où les coques sont pêchées comme prises accessoires dans la pêche aux moules. Les débarquements de moules observés en 2018 ont été extrêmement faibles en raison du mauvais état des ressources (teneur en chair). Par conséquent, les faibles débarquements de coques en 2018 résultent d'une combinaison de stratégies de pêche, de contraintes sur la pêche des coques associées au fait qu'il s'agit d'une espèce accessoire, et du mauvais état des coques et des moules pendant l'automne. Par rapport à la période janvier-novembre 2017, la valeur et le volume des premières ventes de coque commune ont augmenté de 35 % et 34 %, respectivement. Sur les bivalves vendus au stade de la première vente en novembre 2019, la coque commune représentait 53 % de la valeur totale des premières ventes et 37 % du volume des premières ventes. Ørodde et Jegindø, en mer du Nord, sont les ports où 97 % des premières ventes ont eu lieu en janvier-novembre 2019.

Figure 19. **COQUE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Figure 20. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES BIVALVES (ERS) AU DANEMARK, EN VALEUR ET EN VOLUME, NOVEMBRE 2019**



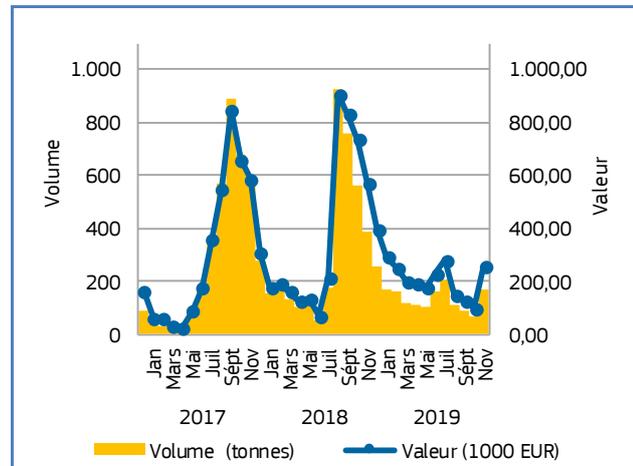
Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Au **Portugal**, en janvier-novembre 2019, les premières ventes de coque commune ont diminué de 45 % en valeur et de 58 % en volume par rapport à janvier-novembre 2018. Par rapport à la même période en 2017, la valeur et le volume ont diminué de 34% et 57%, respectivement.

Parmi les bivalves vendus en novembre 2019, la coque commune représentait 28 % de la valeur totale des premières ventes et 39 % du volume total des premières ventes.

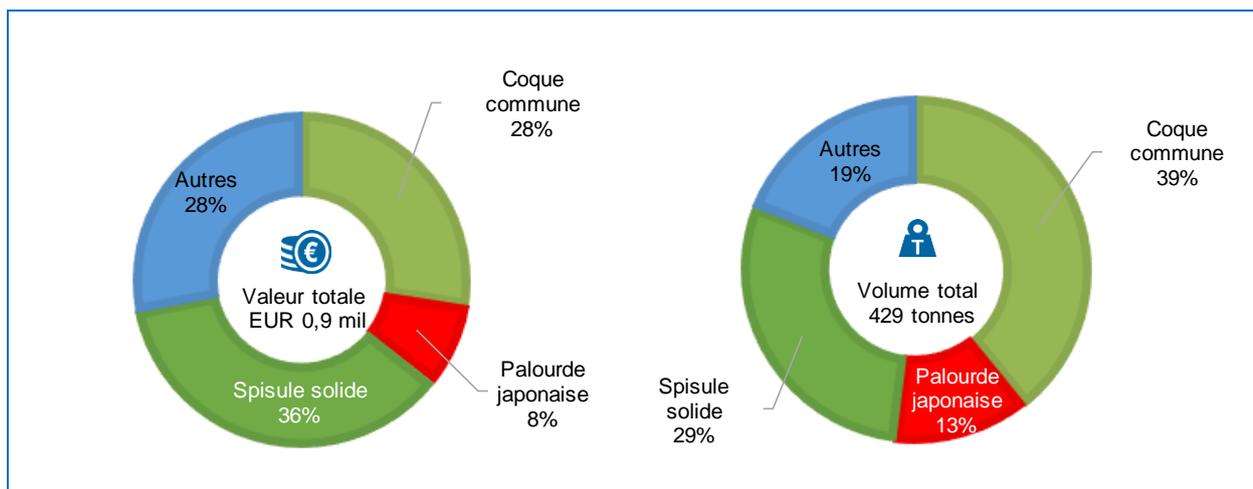
Le port d'Aveiro, sur la côte atlantique du Portugal, a été responsable de 90 % de la valeur totale des premières ventes entre janvier et novembre 2019.

Figure 21. **COQUE COMMUNE: PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Figure 22. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES BIVALVES (ERS) AU PORTUGAL, VALEUR ET VOLUME, NOVEMBRE 2019**



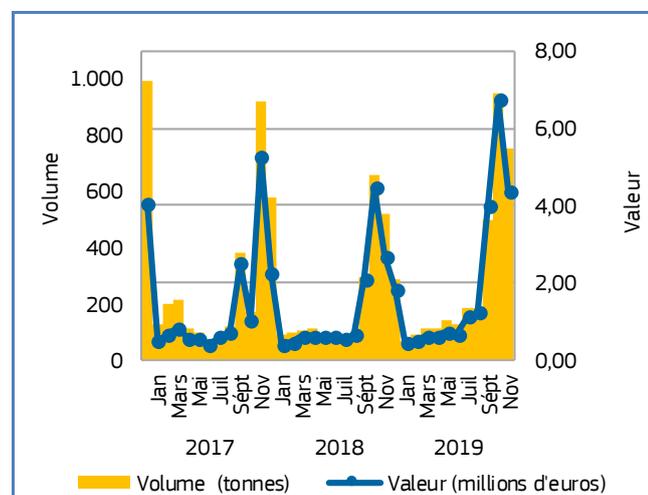
Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

En **Espagne**, en janvier-novembre 2019, les premières ventes de coque commune ont augmenté de 53 % en valeur et de 46 % en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à la période janvier-novembre 2017, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté respectivement de 54% et 29%.

Parmi les bivalves vendus au stade de la première vente en novembre 2019, la coque commune représentait 38 % en valeur et 44 % en volume.

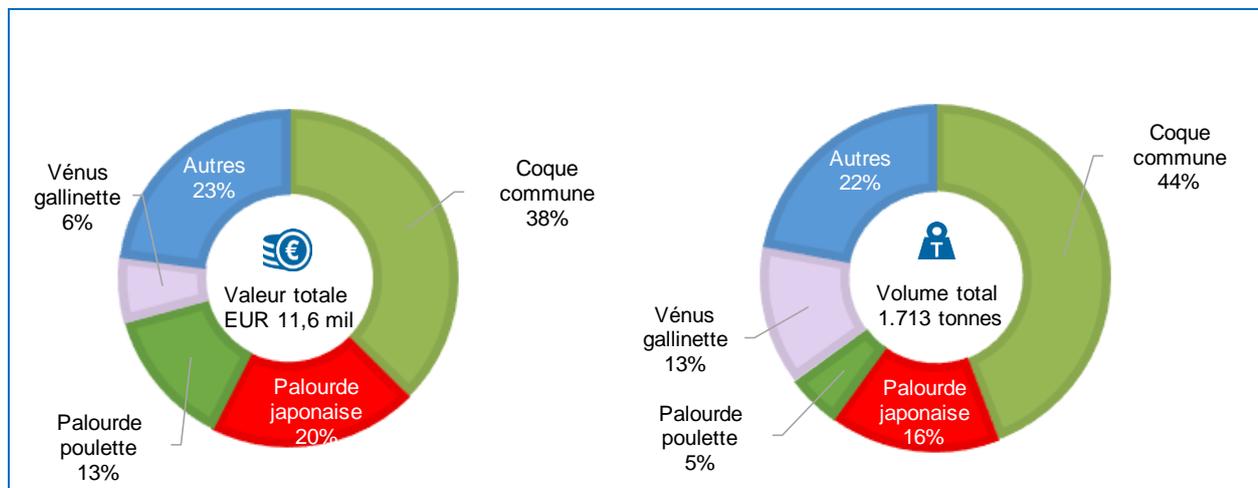
Noia, Carril et Rianjo, près du golfe de Gascogne, sont les ports qui ont enregistré la plus forte valeur de première vente en janvier-novembre 2019.

Figure 23. **COQUE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN ESPAGNE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

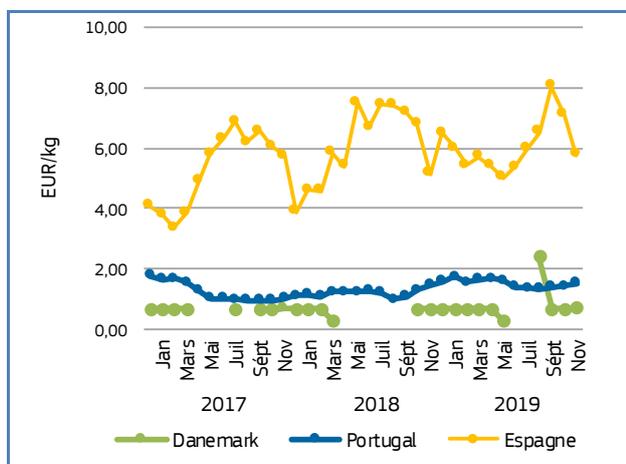
Figure 24. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES BIVALVES (ERS) EN ESPAGNE, EN VALEUR ET EN VOLUME, NOVEMBRE 2019**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Tendance des prix

Figure 25. **COQUE COMMUNE : PRIX EN PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Au cours de la période observée de 36 mois (décembre 2016-novembre 2019), le prix moyen en première vente de la coque commune en Espagne était de 5,80 EUR/kg, soit environ sept fois plus que le prix au Danemark (0,71 EUR/kg) et trois fois et demie plus que le prix au Portugal (1,32 EUR/kg). Au **Danemark**, en novembre 2019, le prix moyen en première vente de la coque commune (0,69 EUR/kg) a augmenté de 4 % par rapport à novembre 2018 et 2017. Au cours des 36 derniers mois, le prix le plus bas a été enregistré en mai 2019 (à 0,30 EUR/kg pour 6 tonnes). Le prix le plus élevé (2,41 EUR/kg pour 8 tonnes) a été enregistré en août 2019 et est considéré comme un prix d'avant-saison, puisque les activités de pêche les plus importantes commencent en automne. Il n'y a pas de prises accessoires de coques enregistrées, ou elles sont mineures pendant l'été lorsque la pêche aux moules bleues n'a pas lieu.

Au **Portugal**, le prix moyen de la coque commune était de 1,53 EUR/kg en novembre 2019, soit 4 % de plus que le prix de novembre 2018 et 52 % de plus que le prix de novembre 2017. Les prix ont atteint un sommet en décembre 2016, lorsque 93 tonnes ont été vendues au prix moyen de 1,78 EUR/kg. Le prix le plus bas a été enregistré en septembre 2017, à 0,95 EUR/kg pour 890 tonnes.

En **Espagne**, en novembre 2019, le prix moyen en première vente de la coque commune (5,77 EUR/kg) a augmenté de 12 % par rapport à novembre 2018 et est resté le même qu'en novembre 2017. Le prix le plus bas de la période observée a été enregistré en février 2017, à 3,33 EUR/kg pour 202 tonnes. Le prix le plus élevé (à 8,03 EUR/kg pour 497 tonnes) a été observé en septembre 2019.

1.7. Focus sur la coquille Saint-Jacques



La coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*) est une espèce de pectinidés de l'Atlantique nord-est, un mollusque bivalve marin appartenant à la famille des Pectinidae. Elle est distribuée de la Norvège à la côte atlantique de l'Espagne et dans toute la mer du Nord⁹. Au Royaume-Uni et en République d'Irlande, elle est distribuée le long de la côte. La *pecten maximus* peut atteindre 15 cm, vit jusqu'à 20 ans et atteint sa maturité sexuelle entre 2 et 4 ans¹⁰. Elle est généralement partiellement enfouie dans le sable, à des profondeurs allant de 5 à 150 mètres.

Trois méthodes sont traditionnellement utilisées pour la récolte des coquilles Saint-Jacques : la plongée, le chalutage de fond et le dragage. Le principal engin de pêche utilisé est la drague. En Europe, la France et le Royaume-Uni sont les nations qui capturent le plus en termes de valeur¹¹. Pour la coquille Saint-Jacques, la législation européenne actuelle spécifie une longueur minimale de taille de référence de conservation de 110 mm en mer d'Irlande et en Manche, et de 100 mm dans les autres zones de pêche¹². Les mesures de sélectivité des engins et les tailles minimales de débarquement (MLS) sont des mesures courantes pour garantir que les coquilles ne sont pas récoltées avant qu'elles ne deviennent suffisamment grandes pour se reproduire. La taille minimale de commercialisation de la coquille Saint-Jacques est de 10 cm¹³. En 2016, la coquille Saint-Jacques se classait au 15ème rang des espèces les plus consommées dans l'UE¹⁴.

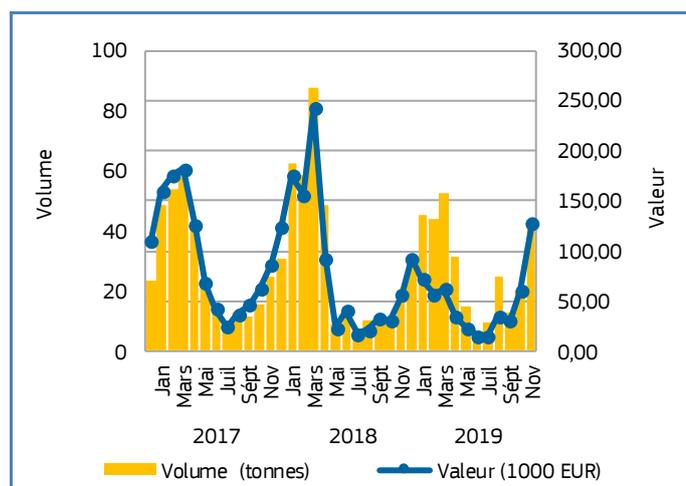
Pays sélectionnés

En **Belgique**, en janvier-novembre 2019, les premières ventes de coquilles Saint-Jacques ont diminué de 40 % en valeur et de 11 % en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à janvier-novembre 2017, la valeur des premières ventes a fortement baissé de 47 %, en raison de la baisse du prix moyen, tandis que le volume a légèrement diminué de 3 %.

Sur les bivalves vendus en novembre 2019, la coquille Saint-Jacques représentait 77 % de la valeur totale des premières ventes et 67 % du volume.

Ostende, Zeebrugge et Nieuport sont les ports de pêche où toutes les premières ventes ont été enregistrées de janvier à novembre 2019.

Figure 26. **COQUILLES SAINT-JACQUES : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

⁹ http://species-identification.org/species.php?species_group=molluscad=890

¹⁰ <http://www.marlin.ac.uk/biotic/browse.php?sp=4236>

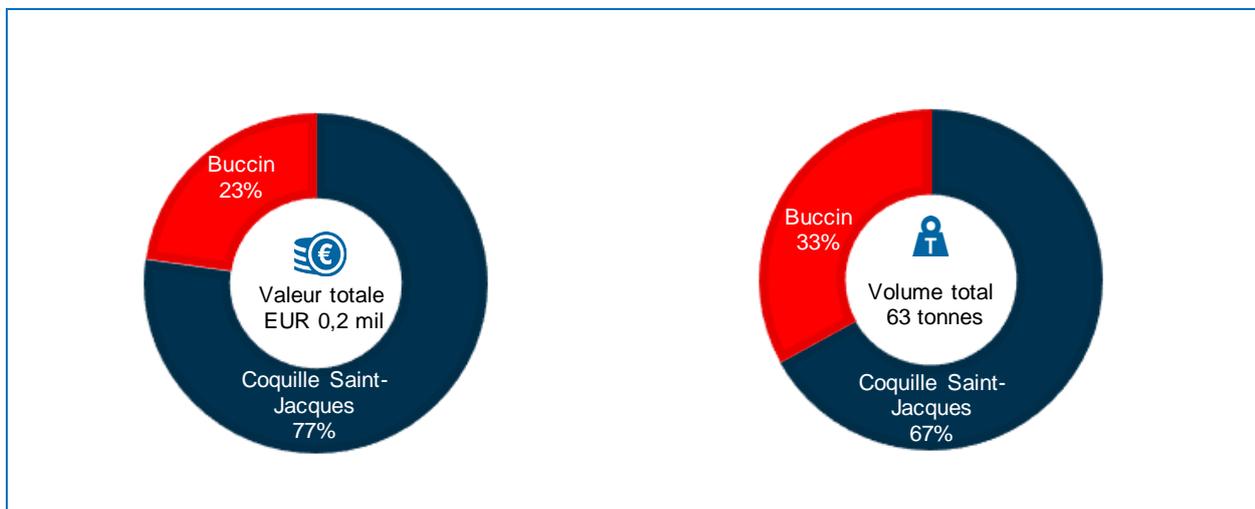
¹¹ <http://www.fao.org/fishery/species/3516/en>

¹² Règlement (UE) 2019/1241 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32019R1241>

¹³ Règlement (UE) 2015/812 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=celex%3A32015R0812>

¹⁴ <https://www.eumofa.eu/the-eu-fish-market>

Figure 27. **PREMIERES VENTES : COMPARAISON DES BIVALVES (ERS) EN BELGIQUE, EN VALEUR ET EN VOLUME, NOVEMBRE 2019**



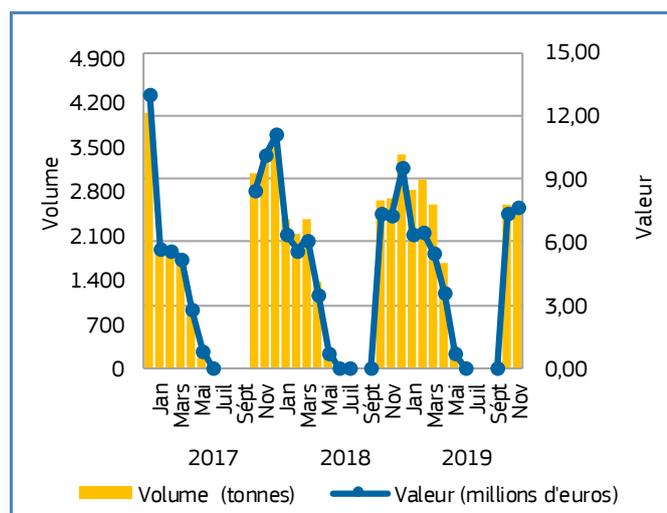
Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

En **France**, en janvier-novembre 2019, les premières ventes de coquille Saint-Jacques ont augmenté de 2% en valeur et de 11% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à la période janvier-novembre 2017, la valeur des premières ventes a diminué de 3 %, tandis que le volume a augmenté de 18 %. Cette situation est due à une baisse de 17 % du prix moyen à la première vente. Il existe une période de fermeture de la pêche qui dure du 15 mai au 30 septembre¹⁵.

Parmi les bivalves vendus en novembre 2019, la coquille Saint-Jacques représentait 88 % de la valeur totale des premières ventes et 86 % du volume.

Dieppe, Port-en-Bessin et Saint-Quay-Portrieux en Manche sont les ports de pêche qui ont enregistré la plus forte valeur de première vente de janvier à novembre 2019.

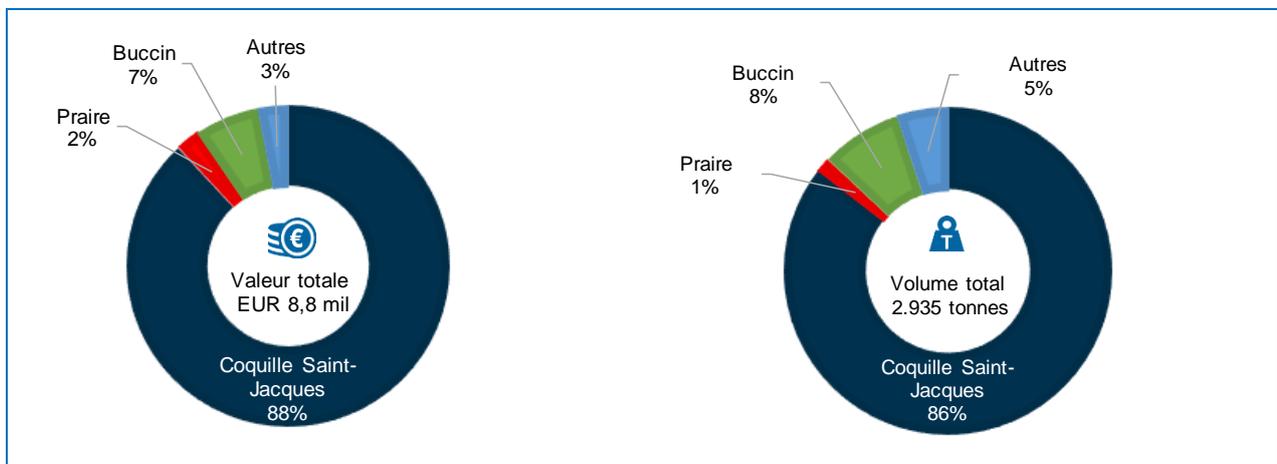
Figure 28. **COQUILLE SAINT-JACQUES : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

¹⁵ Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/content/download/46979/325434/file/220-2019%20CSJ%20Praires%20Huitres%20Rance%2035%202019-2020.pdf>

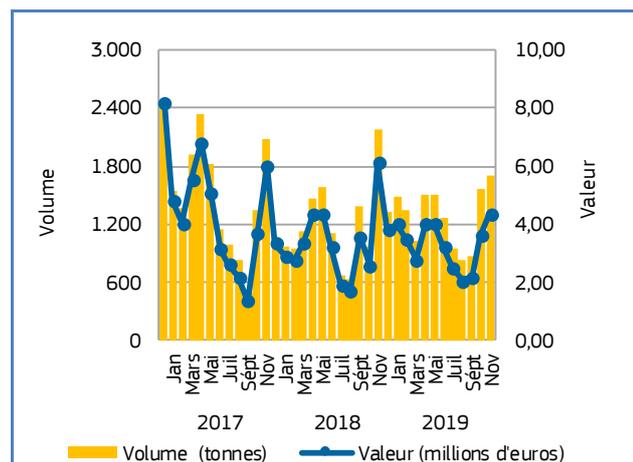
Figure 29. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES BIVALVES (ERS) EN FRANCE, VALEUR ET VOLUME, NOVEMBRE 2019**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

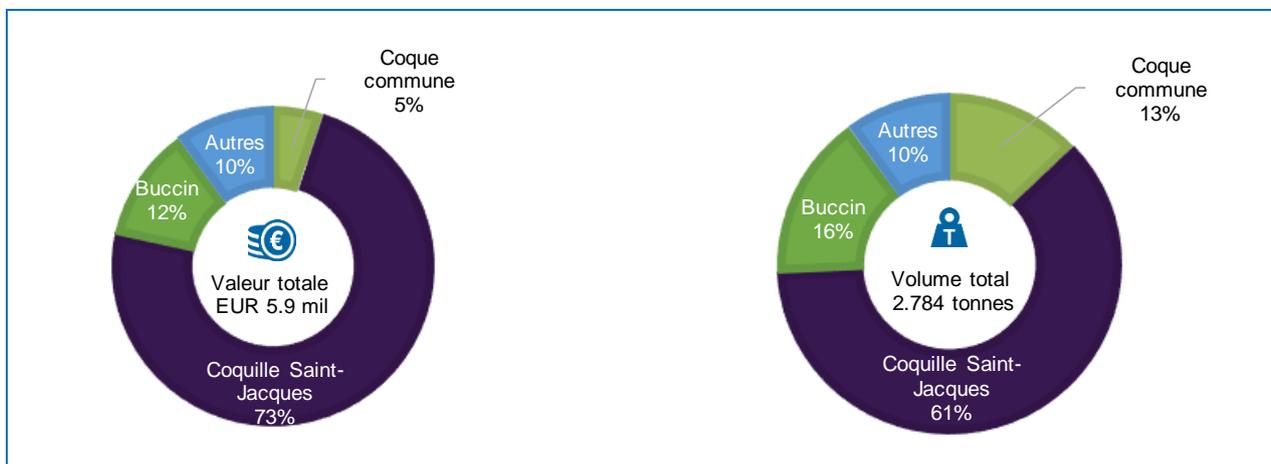
Au **Royaume-Uni**, en janvier-novembre 2019, les premières ventes de coquille Saint-Jacques ont diminué de 2 % en valeur et ont augmenté de 8 % en volume par rapport à janvier-novembre 2018. Par rapport à la même période en 2017, les premières ventes ont diminué de 20 % en valeur et de 11 % en volume. Parmi les bivalves vendus en novembre 2019, la coquille Saint-Jacques représentait 73 % de la valeur totale des premières ventes et 61 % du volume. Shoreham-by-Sea, Hartlepool en mer du Nord et Plymouth dans la Manche ont été les ports de pêche qui ont connu les premières ventes les plus importantes entre janvier et novembre 2019.

Figure 30. **COQUILLE SAINT-JACQUES: PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Figure 31. **PREMIÈRES VENTES : COMPARAISON DES BIVALVES (ERS) AU ROYAUME-UNI, VALEUR ET VOLUME, NOVEMBRE 2019**



Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

Tendances des prix

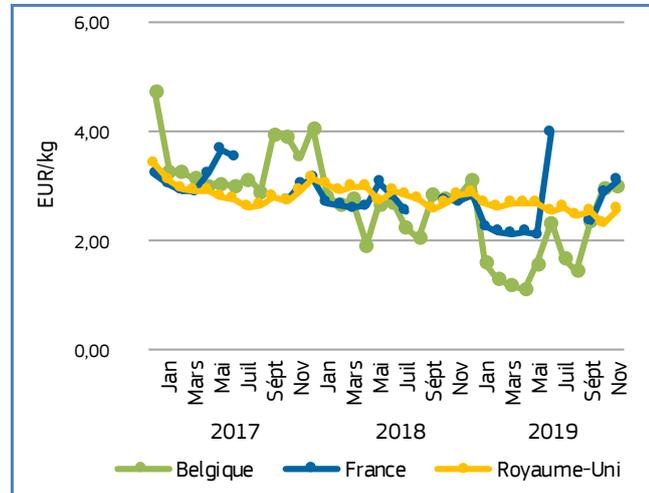
Au cours des 36 derniers mois (décembre 2016-novembre 2019), le prix moyen de la coquille Saint-Jacques le plus élevé parmi les pays sélectionnés a été enregistré au Royaume-Uni (2,78 EUR/kg), soit 1 % de plus qu'en France (2,76 EUR/kg) et 3 % de plus qu'en Belgique (2,69 EUR/kg).

En **Belgique**, en novembre 2019, le prix à 3,01 EUR/kg était supérieur de 7 % par rapport à novembre 2018, et inférieur de 14 % par rapport à novembre 2017. Le prix le plus bas a été observé en avril 2019 (à 1,10 EUR/kg pour 31 tonnes), tandis que le plus élevé a été enregistré en décembre 2016 (à 4,73 EUR/kg pour 23 tonnes). La saison de pointe pour la pêche à la coquille Saint-Jacques se situe en hiver (janvier-mars), tandis que la basse saison se situe en été (juin-août).

En **France**, en novembre 2019, le prix moyen de la coquille Saint-Jacques était de 3,11 EUR/kg, soit une augmentation de 15% par rapport à novembre 2018, et de 2% par rapport à novembre 2017. Le prix le plus bas a été enregistré en mai 2019, à 2,10 EUR/kg pour 336 tonnes. En excluant le prix de juin 2019 de 4,00 EUR/kg pour un volume non représentatif de 84 kg, le prix le plus élevé a été observé en mai 2017 à 3,67 EUR/kg pour 235 tonnes.

Au **Royaume-Uni**, le prix moyen de la coquille Saint-Jacques en novembre 2019 était de 2,55 EUR/kg, soit 9 % de moins que le prix de novembre 2018 et 12 % de moins que le prix de novembre 2017. Au cours des 36 derniers mois, le prix en première vente a été le plus bas en octobre 2019, lorsque 1.559 tonnes de coquilles Saint-Jacques ont été vendues pour 2,31 EUR/kg. Le prix le plus élevé a été observé en décembre 2016, à 3,38 EUR/kg pour 2.429 tonnes, alors que l'offre de coquilles Saint-Jacques était à son plus haut niveau au cours des 36 derniers mois.

Figure 32. **COQUILLE SAINT-JACQUES : PRIX EN PREMIERE VENTE LES PAYS SELECTIONNES**



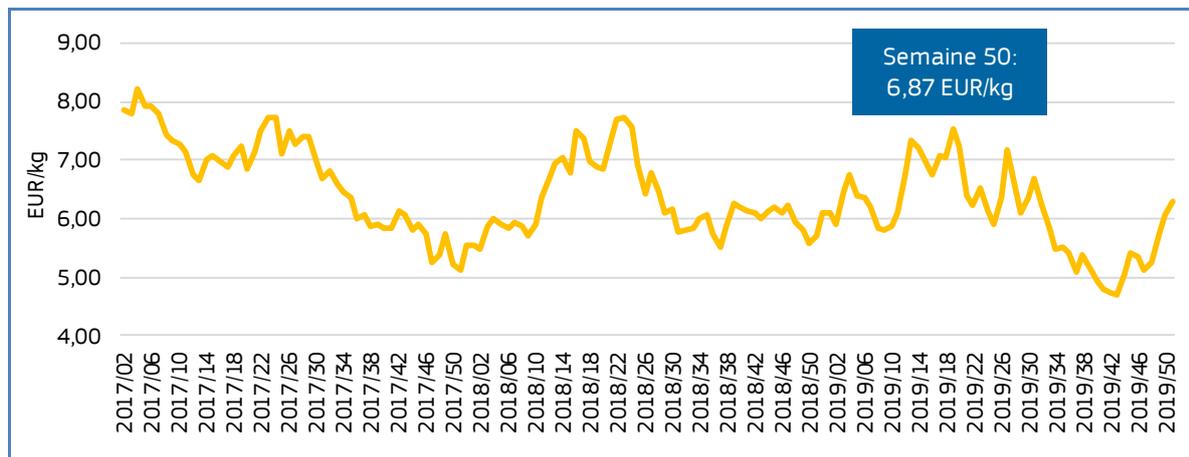
Source : EUMOFA (mis à jour le 16.01.2020).

2. Importations extra-UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires des importations extra-UE (valeurs moyennes par semaine, en euros par kg) sont examinés pour neuf espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en termes de valeur et de volume sont examinées : le saumon atlantique entier frais de Norvège, les filets de lieu d'Alaska congelés de Chine et les crevettes tropicales congelées (genre *Penaeus*) d'Équateur. Les six autres espèces changent tous les mois ; trois sont issues du groupe de produits du mois (dans ce numéro, les bivalves et autres mollusques), et trois sont choisies au hasard. Ce mois-ci, les espèces présentées sont les pétoncles frais ou réfrigérés des États-Unis, les moules congelées de Nouvelle-Zélande et les palourdes et coques préparées ou en conserve du Vietnam. Les autres espèces sélectionnées au hasard comprennent le thon albacore frais ou réfrigéré des Maldives, la baudroie fraîche ou réfrigérée de Norvège et le flétan frais ou réfrigéré du Groenland.

Le prix hebdomadaire du **saumon atlantique frais et entier** (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** a atteint 6,87 EUR/kg au cours de la **semaine 50** (à partir du 9 décembre). Ce prix a augmenté de 13 % par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (6,11 EUR/kg) et par rapport à l'année précédente (6,10 EUR/kg). Le prix du saumon atlantique frais et entier a augmenté de 8 % par rapport à la semaine précédente, ce qui correspond à une hausse de 11 % en volume. Les importations de la semaine 50 se sont élevées à 16.423 tonnes, soit 10 % de plus que le volume moyen des quatre semaines précédentes et 13 % de moins que l'année précédente.

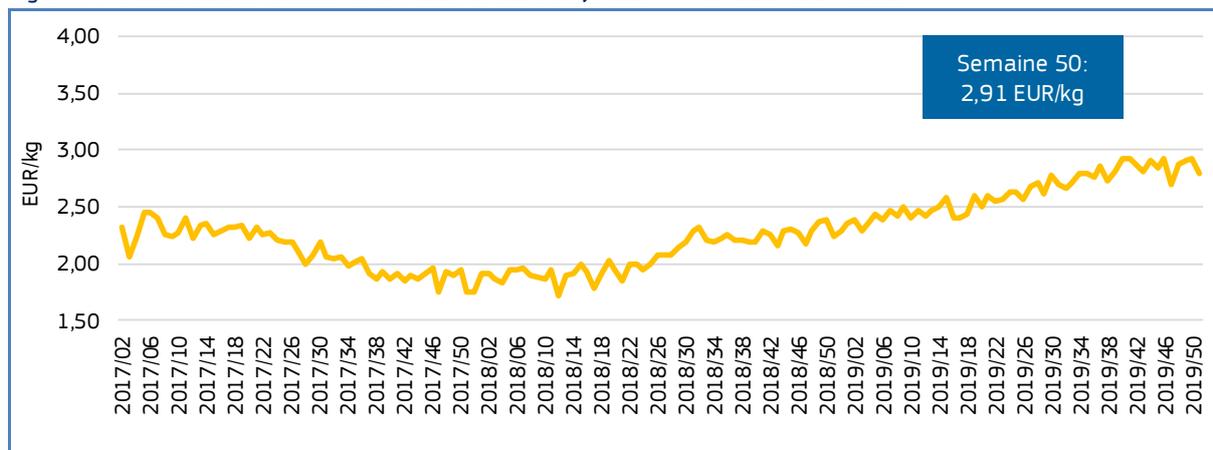
Figure 33. PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE, FRAIS ET ENTIER DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

Pour les **filets congelés de lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine**, le prix de la **semaine 50** était de 2,91 EUR/kg, soit 2 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes (2,87 EUR/kg), et 24 % de plus que la même semaine en 2018 (2,35 EUR/kg). Le volume s'est élevé à 4.406 tonnes, ce qui est supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes, et supérieur à la même semaine en 2018 (+26% et +39%, respectivement). En 2019, le prix du lieu d'Alaska a augmenté, tandis que le volume a affiché une légère tendance à la baisse.

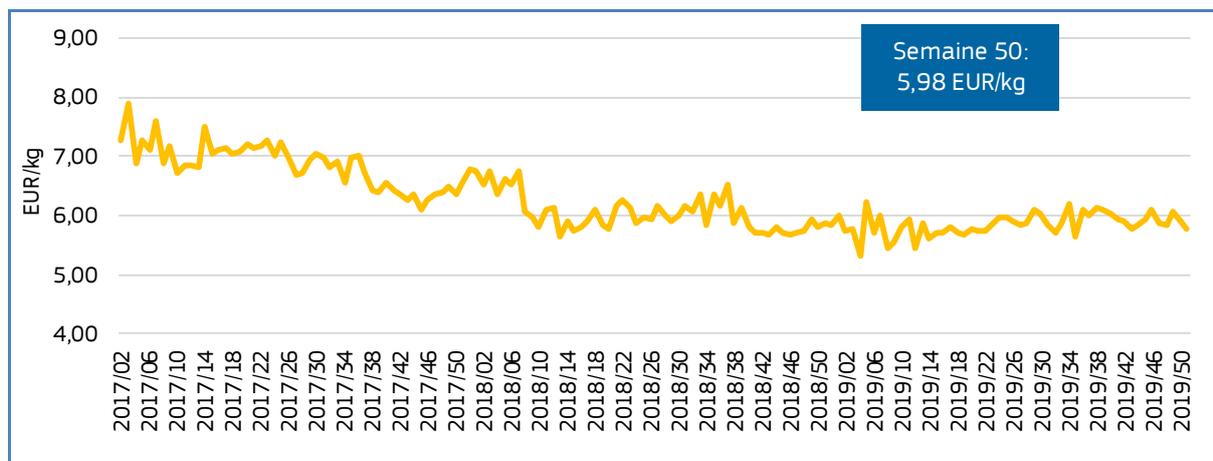
Figure 34. **PRIX À L'IMPORTATION DU LIEU D'ALASKA, FILETS SURGELÉS DE CHINE**



Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

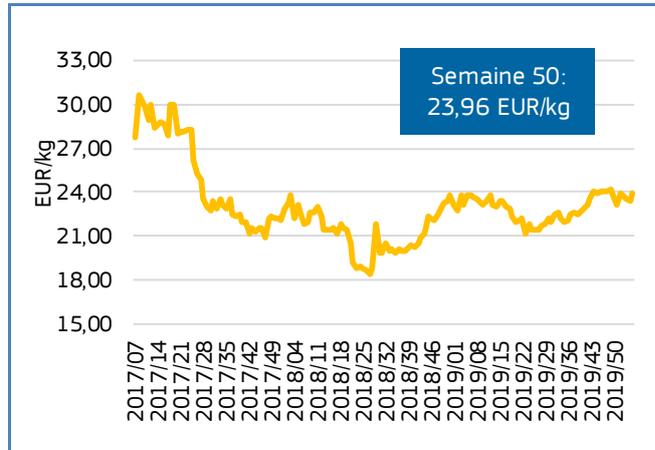
Le prix des **crevettes tropicales congelées** (genre *Penaeus*, code NC 03061792) d'**Équateur** était de 5,98 EUR/kg à la **semaine 50**. Ce chiffre est légèrement supérieur (+1%) à la moyenne des quatre semaines précédentes (5,93 EUR/kg), et pratiquement inchangé par rapport à la même semaine en 2018 (6,00 EUR/kg). Le volume de la semaine 50 (1,678 tonnes) était inférieur de 12 % à la moyenne des quatre semaines précédentes, et était nettement supérieur (+37 %), à celui de la même semaine en 2018. En 2019, les prix et les volumes ont augmenté. Dans le même temps, ce produit a connu de fortes fluctuations des volumes importés (par exemple de 900 à 2.700 tonnes).

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DE CREVETTES TROPICALES CONGELÉES D'ÉQUATEUR**



Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

Figure 36. **PRIX A L'IMPORTATION DES PETONCLES VIVANTS, FRAIS OU REFRIGERES, Y COMPRIS LES PETONCLES GEANTS EN PROVENANCE DES ETATS-UNIS**

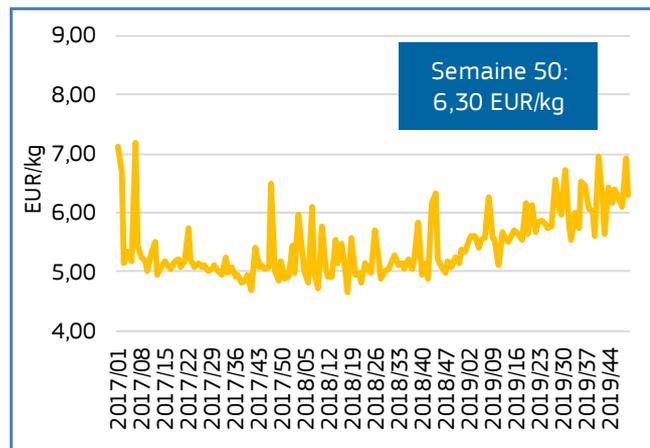


Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

Le prix des pétoncles **vivants, frais ou réfrigérés**, (des genres *Pecten*, *Chlamys* ou *Placopecten*, code NC 03072100) importés des **États-Unis**, était de 23,96 EUR/kg à la **semaine 50**. Ce chiffre est supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes, et supérieur à la même semaine en 2018 (+1% et +4%, respectivement). Le volume enregistré au cours de la semaine 50 (8,5 tonnes) était de 15 % supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes, et de 20 % inférieur à la même semaine en 2018. Les prix de ce produit fluctuent et ne sont pas nécessairement liés à l'offre. Ils ont tendance à augmenter en fin d'année, pendant la période de Noël. Les prix les plus élevés enregistrés au cours des semaines 2 et 3 de 2017 (30,66 et 30,37 EUR/kg, respectivement) ne correspondent pas aux volumes les plus faibles, qui ont été enregistrés au cours de la semaine 26 de 2018 et de la semaine 3 de 2017 (2,8 et 3,0 tonnes, respectivement). En 2019, le prix et le volume ont tous deux suivi une tendance à la baisse, ce dernier à un rythme plus lent. La France est le plus grand importateur de ce produit dans l'UE.

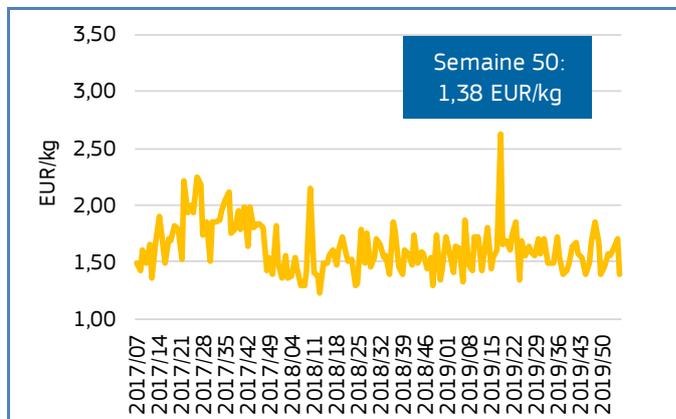
Le prix des **moules congelées** (*Perna* spp., code NC 03073290) de **Nouvelle-Zélande** était de 6,30 EUR/kg en **semaine 50**, soit une baisse de 2 % par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (6,41 EUR/kg) et une hausse de 20 % par rapport au prix de la semaine 50 de l'année précédente (5,24 EUR/kg). Le volume enregistré à la semaine 50 (27,7 tonnes) était nettement inférieur à la moyenne des quatre semaines précédentes et à celle de la même semaine en 2018 (-69% et -70%, respectivement). En moyenne, les prix se situent dans une fourchette de 5 à 6 EUR/kg. Les pics de prix observés au cours des semaines 1 et 6 de 2017 (7,11 EUR/kg et 7,18 EUR/kg, respectivement) ne sont pas liés aux volumes les plus faibles (0,36 tonnes au cours de la semaine 36 de 2018 et 2,9 tonnes au cours de la semaine 11 de 2019). Au cours de la période observée (2017/1-2019/50), les prix ont augmenté, tandis que le volume a connu une tendance inverse. Le Portugal et l'Espagne sont les principaux importateurs européens de moules congelées de Nouvelle-Zélande.

Figure 37. **PRIX A L'IMPORTATION DES MOULES CONGELEES DE NOUVELLE ZELANDE**



Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

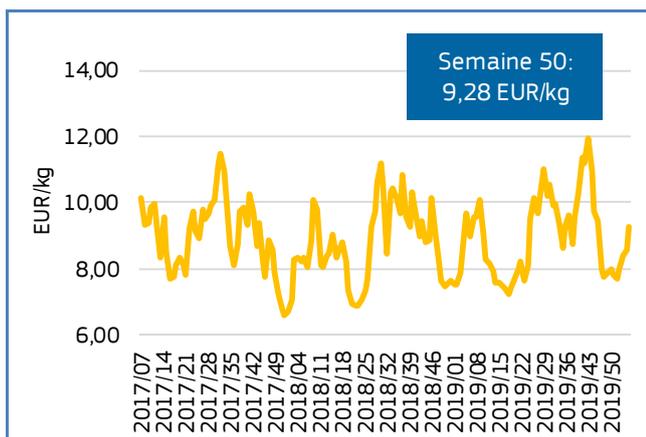
Figure 38. **PRIX A L'IMPORTATION DES PREPARATIONS ET CONSERVES DE PALOURDES ET COQUES DU VIETNAM**



Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

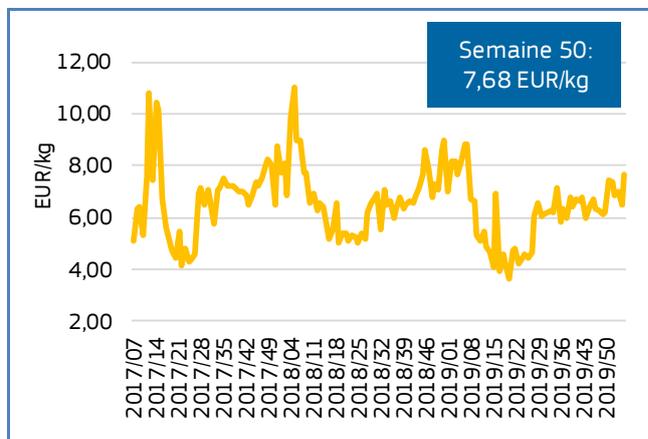
Le prix du **thon albacore frais ou réfrigéré** (*Thunnus albacares*, code NC 03023290) des **Maldives** était de 9,28 EUR/kg à la **semaine 50**, soit une augmentation de 14% par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (8,17 EUR/kg) et de 2% par rapport au prix de la même semaine de 2018 (9,11 EUR/kg). Le volume enregistré de 30 tonnes était supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes, et supérieur au volume de l'année précédente (+6% et +30%, respectivement). Les prix ont connu une tendance stable à long terme (de la semaine 51 de 2016 à la semaine 50 de 2019), tandis que le volume a diminué. Cependant, au cours de l'année 2019, les prix ont connu une légère augmentation. Les prix sont à leur plus haut niveau entre juin et septembre et sont corrélés à la disponibilité de l'offre, ce qui reflète le caractère saisonnier de la pêche. La France et l'Espagne sont les principaux importateurs au sein de l'UE.

Figure 39. **PRIX A L'IMPORTATION DU THON ALBACORE FRAIS OU REFRIGERE DES MALDIVES**



Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

Figure 40. **PRIX A L'IMPORTATION DE LA BAUDROIE FRAICHE OU REFRIGERE EN PROVENANCE DE NORVEGE**



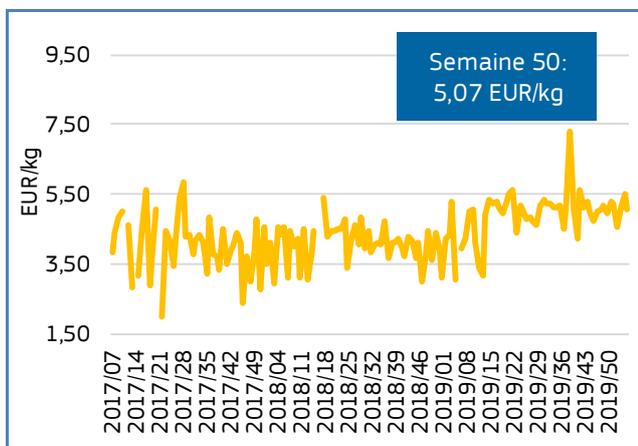
Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

Pour les **palourdes et coques préparées ou en conserve** (code NC 16055600) en provenance du **Vietnam**, le prix de la **semaine 50** (1,38 EUR/kg) a baissé de 14 % par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (1,61 EUR/kg), et de 15 % par rapport à l'année précédente (1,63 EUR/kg). Au cours de l'année 2019, les prix moyens ont légèrement diminué, tandis que le volume a connu une tendance inverse. Le volume de 352 tonnes de la semaine 50 était nettement inférieur à la moyenne des quatre semaines (652 tonnes, -46%) et au volume de l'année précédente (477 tonnes, -26%). Le Portugal, l'Espagne et l'Italie sont les principaux importateurs de ce produit dans l'UE.

Le prix de la **baudroie** (*Lophius spp.*, code NC 03028950) de **Norvège**, à l'état **frais ou réfrigéré**, a atteint 7,68 EUR/kg à la **semaine 50**, soit 11 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes (6,92 EUR/kg) et une légère hausse (+1 %) par rapport au prix de l'année précédente (7,62 EUR/kg). Le volume enregistré de 22 tonnes au cours de la semaine 50 a été inférieur de 28 % à la moyenne des quatre semaines précédentes, et supérieur de 6 % à la semaine 50 de 2018. Les prix montent en flèche vers les semaines 51 et 52 de l'année, ce qui correspond généralement à une diminution des volumes. Les prix ont connu une baisse modérée au cours de la période observée (de la semaine 52 de 2016 à la semaine 50 de 2019), tandis que les volumes ont connu une forte augmentation (de 0,5 tonne à la semaine 51 de 2016 à 63,5 tonnes à la semaine 37 de 2019). Le Danemark et la Suède sont les principaux importateurs de l'UE.

Le prix du **flétan noir** (*Reinhardtius hippoglossoides*, code NC 03033110) du **Groenland, à l'état frais ou réfrigéré**, était de 5,07 EUR/kg à la **semaine 50**, pratiquement inchangé par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (5,10 EUR/kg), et en baisse de 4 % par rapport à la semaine 50 de l'année précédente (5,26 EUR/kg). Le volume enregistré (2.152 tonnes) était plus de trois fois supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes. Les prix moyens se situent dans la fourchette de 4,00-5,00 EUR/kg et ont augmenté au cours de la période observée. Le volume a également augmenté de manière spectaculaire (de 0,3 tonne la 16^{ème} semaine de 2017 à 2.153 tonnes la 50^{ème} semaine de 2019). La flambée des prix (7,30 EUR/kg à la semaine 33 de 2019) correspond à une chute brutale de l'offre. Le Danemark est le premier importateur de l'UE.

Figure 41. **PRIX A L'IMPORTATION DU FLETAN CONGELE OU REFRIGERE DU GROENLAND**



Source : Commission européenne (mis à jour le 16.01.2020).

3. Consommation

3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UE

En novembre 2019, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté en volume et en valeur au Danemark, en Italie et en Suède, alors qu'elle a diminué en Hongrie, en Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni. En France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Pologne et en Espagne, le volume a diminué alors que la valeur a augmenté.

La baisse constatée en Pologne est principalement due à une diminution de la consommation de truite et de maquereau (-19% et -23%, respectivement). La réduction de la consommation (-44%) de moules (*Mytilus* spp.) a été la principale raison de la diminution du volume de produits de la pêche et de l'aquaculture consommés aux Pays-Bas.

Une augmentation de la consommation de saumon au Danemark (31% en volume et 37% en valeur) et en Suède (49% et 40%, respectivement) a contribué à l'augmentation globale de la consommation dans ces deux pays.

Table 3. NOVEMBRE : BILAN DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2017* (équivalent poids vif, LWE) kg/personne/an	Novembre 2017		Novembre 2018		Octobre 2019		Novembre 2019		Évolution de Novembre 2018 à Novembre 2019	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	27,0	828	12,58	795	12,57	926	15,48	921	15,44	16%	23%
France	33,7	19.630	206,73	18.123	192,51	18.165	205,07	17.596	198,30	3%	3%
Allemagne	13,4	5.975	76,22	5.139	64,25	5.070	72,66	5.056	68,31	2%	6%
Hongrie	5,6	326	1,84	376	2,44	361	1,89	358	1,79	5%	27%
Irlande	23,0	925	13,45	968	13,88	914	13,19	953	13,50	2%	3%
Italie	30,9	25.990	265,83	21.976	226,64	26.238	280,64	24.451	265,92	11%	17%
Pays-Bas	21,1	2.507	33,89	2.480	34,69	2.641	37,20	2.408	37,53	3%	8%
Pologne	15,0	4.922	25,55	4.309	25,84	3.762	24,27	4.112	26,50	5%	3%
Portugal	56,8	4.238	28,08	4.106	28,68	5.709	36,53	4.082	27,22	1%	5%
Espagne	45,6	53.104	408,59	51.665	397,70	51.663	402,79	50.471	409,12	2%	3%
Suède	26,6	709	8,97	548	7,29	1.116	14,17	620	8,29	13%	14%
Royaume-Uni	22,9	4.034	64,49	4.602	70,72	3.442	54,49	4.488	69,57	2%	2%

Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 16.01.2020).

*Les données sur la consommation par habitant de tous les poissons et produits de la mer pour tous les États membres de l'UE peuvent être consultées à l'adresse suivante https://eumofa.eu/documents/20178/157549/EN_The+EU+poisson+marché_2019.pdf

Au cours des trois dernières années, la consommation des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture frais au mois de novembre a été supérieure à la moyenne annuelle, tant en volume qu'en valeur, uniquement en France et en Espagne. Au Danemark, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Suède, c'est le contraire qui a été observé. En Hongrie et au Royaume-Uni, la valeur en novembre était identique à la moyenne annuelle, alors que le volume était inférieur. Les Pays-Bas ont été le seul État membre où le volume a augmenté mais la valeur est restée inchangée.

Les données les plus récentes sur la consommation hebdomadaire (jusqu'à la semaine 8 de 2020) sont disponibles sur le site web d'EUMOFA, et peuvent être consultées [ici](#).

3.2. Espadon frais

Habitat : espèce pélagique vivant principalement dans les eaux tropicales et tempérées à des profondeurs pouvant atteindre 700 m¹⁶.

Zone de capture : capturé dans tous les océans, y compris la mer Méditerranée, la mer de Marmara, la mer Noire et la mer d'Azov¹⁷.

Les pays producteurs de l'UE : Espagne, Italie, Portugal, Grèce, France.

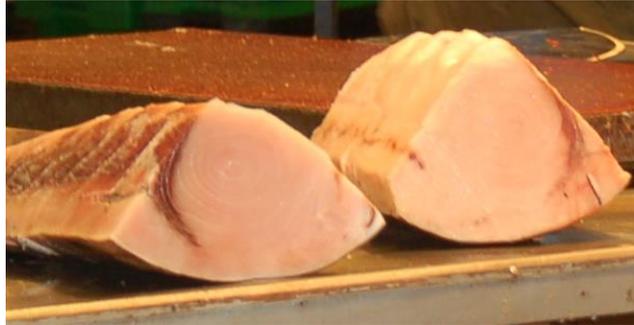
Méthode de production : pêche.

Principaux consommateurs dans l'UE : Italie, Espagne, Portugal¹⁸.

Présentation : steak entier, éviscéré/tranché, longe.

Conservation : frais, congelé, dépecé.

Moyens de préparation : grillé, au four, au gril ou poché.



3.2.1. Aperçu général de la consommation des ménages en Italie

En 2017, la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant était de 30,9 kg en Italie, soit l'une des plus élevées de l'UE. Elle a diminué de 0,6 % par rapport à l'année précédente. La consommation apparente italienne était supérieure de 27 % à la consommation apparente moyenne par habitant de l'UE (24,3 kg)¹⁹. Cependant, la consommation des ménages était de 46 % inférieure à celle du Portugal, qui avait la consommation par habitant la plus élevée de l'UE, soit 56,8 kg. Pour en savoir plus sur la consommation apparente par habitant dans l'UE, voir le tableau 3.

La consommation des ménages d'espadon frais en Italie a augmenté à la fois en volume et en valeur au cours de la période

Janvier 2016-novembre 2019. En 2018, le volume a augmenté de 14 % et la valeur a augmenté de 1 % par rapport à 2017.

Nous avons parlé de l'**espadon** dans les numéros précédents des Faits saillants du mois :

Premières ventes : France (1/2015), Grèce (7/2015).

Consommation : Italie (3/2015), Espagne (3/2015), Royaume-Uni (3/2015).

Importation extra-UE : Chili (9/2019), Chine (7/2019).

Sujet du mois : L'espadon dans l'UE (9/2017).

¹⁶ <https://eumofa.eu/documents/20178/108141/MH+9+2017--+final.pdf>

¹⁷ <http://www.fao.org/fishery/species/2503/en>

¹⁸ EUMOFA.

¹⁹ 2017 est l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

3.2.2. Tendances de la consommation en Italie

Tendance à long terme (janvier 2016 à novembre 2019) : Augmentation en volume et en prix.

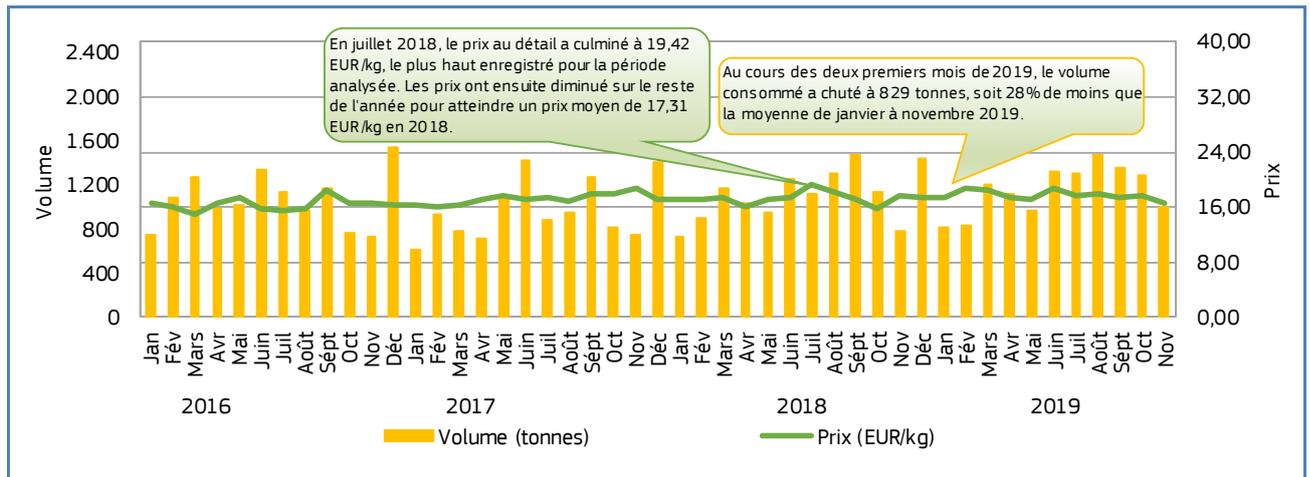
Prix moyen annuel : 16,41 EUR/kg (2016), 17,18 EUR/kg (2017), 17,31 EUR/kg (2018).

Consommation annuelle : 12.748 tonnes (2016), 11.677 tonnes (2017), 13.302 tonnes (2018).

Tendance à court terme (janvier 2019 à novembre 2019) : Augmentation en volume et stabilité des prix.

Prix moyen: 17,71 EUR/kg.

Figure 42. **PRIX AU DETAIL ET VOLUME DE L'ESPADON FRAIS ACHETÉ PAR LES MÉNAGES EN ITALIE**



Source : EUMOFA, basé sur Europanel (mis à jour le 16.01.2020).

4. Étude de cas – TAC et quotas de l'UE pour 2020

Les limites de capture figurent parmi les mesures de gestion des activités de pêche les plus fréquemment utilisées. De nombreux stocks commerciaux exploités par la flotte de pêche de l'UE sont gérés par le biais de totaux admissibles des captures (TAC).

Ces propositions de TAC sont basées sur les avis scientifiques fournis chaque année par le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM). Les avis scientifiques du CIEM dépendent des données disponibles : seuls les stocks pour lesquels il existe des données suffisantes et fiables peuvent être évalués de manière complète. À partir de ces données, des estimations de la taille des stocks et une prévision de leur réaction à divers scénarios d'exploitation sont effectuées. Lorsque les données disponibles sont suffisantes, les organismes scientifiques sont en mesure de fournir des avis sur les ajustements des possibilités de pêche nécessaires pour que les stocks de poissons produisent leur rendement maximal durable (RMD)²⁰. Cet avis est alors appelé "avis RMD". Dans d'autres cas, les organismes scientifiques s'appuient sur une approche de précaution pour faire des recommandations sur ce que serait un niveau de pêche approprié. Les TAC sont partagés entre les pays de l'UE sous la forme de quotas nationaux. Pour répartir les quotas de chaque stock entre les pays de l'UE, chaque État membre se voit attribuer un pourcentage déterminé, basé sur les niveaux de capture historiques. Ce pourcentage fixe est connu sous le nom de "clé de stabilité relative". Les pays de l'UE peuvent échanger des quotas avec d'autres pays de l'UE.

En 2020, les principales modifications des TAC par rapport à 2019 sont les suivantes : réductions pour le cabillaud, le merlu, la baudroie, le hareng et la plie et augmentations pour l'églefin, le maquereau et la sole.

4.1. Atlantique Nord-Est et la mer du Nord

En décembre 2019, le Conseil est parvenu à un accord politique sur les règlements concernant les limites de capture pour 2020 pour plus de 150 stocks de poissons dans l'Atlantique, la mer du Nord et les pêcheries internationales auxquelles participent les navires de l'UE²¹.

Cet accord contient des possibilités de pêche que l'UE établit de manière autonome. Toutefois, il présente également les possibilités de pêche résultant de consultations multilatérales ou bilatérales sur la pêche. Le résultat est mis en œuvre en prévoyant une répartition interne entre les États membres selon le principe de la stabilité relative.

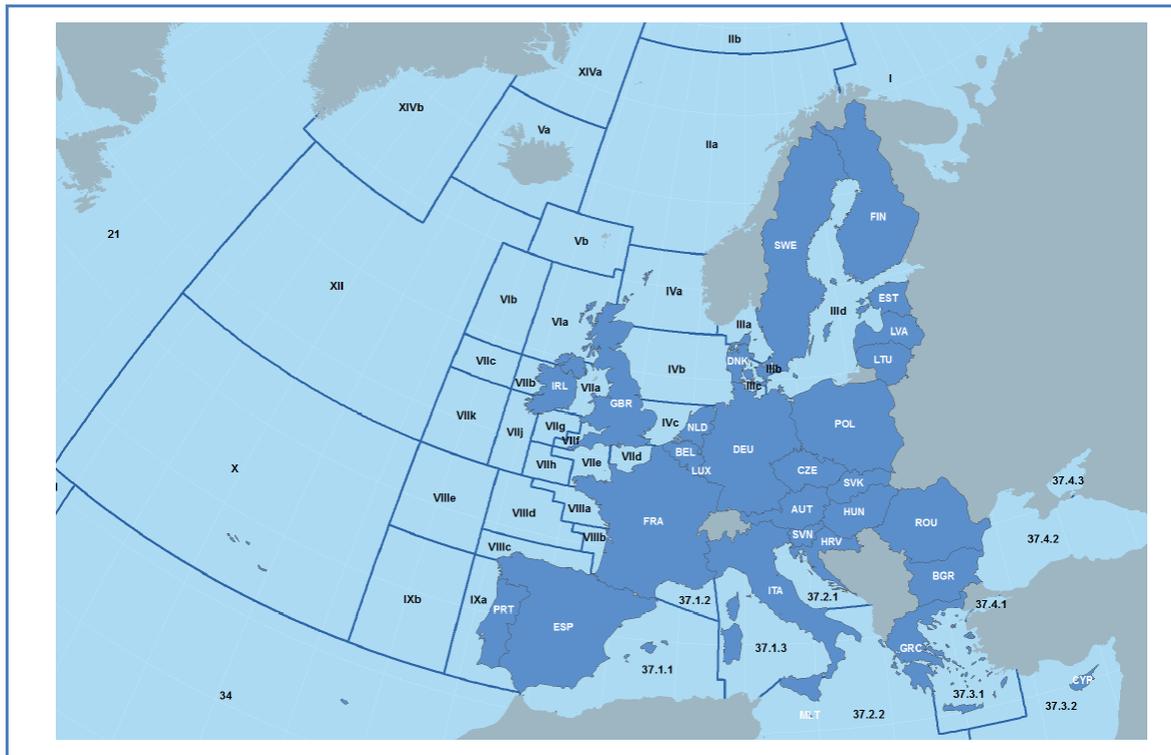
Ainsi, outre les stocks autonomes de l'UE, la proposition de TAC couvre :

- Les stocks partagés, c'est-à-dire les stocks qui sont gérés conjointement avec la Norvège en mer du Nord et dans le Skagerrak, avec les îles Féroé, ou dans le cadre des consultations des États côtiers (Norvège et îles Féroé).
- Les possibilités de pêche résultant des accords conclus dans le cadre des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), telles que la Commission des pêches de l'Atlantique du Nord-Est (CPANE).

²⁰ La pêche aux niveaux de RMD signifie la capture de la proportion maximale d'un stock de poissons, qui peut être prélevée en toute sécurité tout en maintenant sa capacité à produire des rendements maximums durables, à long terme.

²¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R0123&rom=EN>

Figure 43. CARTE DES ZONES DE PÊCHE CIEM DANS L'ATLANTIQUE NORD-EST



Sources : CIEM.

Dans le texte et les tableaux présentés ci-dessous figurent les TAC de l'UE pour les principaux stocks (TAC supérieur à 1.000 tonnes) pour lesquels la variation du TAC entre 2019 et 2020 est supérieure à 10 %. Le TAC de 2019 fait référence au TAC de fin d'année (plutôt qu'au début), il inclut donc les ajustements qui ont eu lieu en 2019.

Poissons de fond

Parmi les stocks de poissons de fond sélectionnés, les principales variations par rapport aux TAC de l'UE pour 2019 sont les suivantes :

- Diminution significative de la **baudroie** en mer du Nord, à Rockall et à l'ouest de l'Écosse, dans le Skagerrak et la mer Celtique, dans le golfe de Gascogne, dans la mer Cantabrique et dans les eaux ibériques (-30 % dans les deux cas). Cependant, le TAC est assez stable pour le stock principal qui représente 35.299 tonnes (+7% en mer Celtique et en mer d'Irlande).
- Réduction drastique du TAC de **cabillaud** en mer du Nord et dans les eaux européennes de la mer de Norvège (-50%), dans la zone 3M de l'Atlantique du Nord-Ouest (-51%) et dans le Skagerrak (-50%). Toutefois, le TAC est stable pour les deux principaux stocks : +3% en mer de Barents (27.295 tonnes) et +0% en mer de Norvège (21.518 tonnes).
- Diminution significative du TAC de **merlu** en mer d'Irlande, à l'ouest de l'Écosse, en Mer Celtique, dans le golfe de Gascogne, dans la mer Cantabrique et dans les eaux ibériques (-20 %), dans la mer du Nord et dans la mer de Norvège (-21 %), et dans le nord du golfe de Gascogne (-19 %).
- Augmentation significative du TAC d'**églefin** dans la mer du Nord et la mer de Norvège (+23%), en mer Celtique méridionale et en Manche, dans le golfe de Gascogne, dans les eaux portugaises et dans les zones des Açores (+30%), dans le Skagerrak et le Kattegat (+23%).
- Réduction importante du TAC de **lieu noir** pour le stock du nord (-35%) et pour le stock de l'ouest (-38%).

Table 4. **PRINCIPALES VARIATIONS DE TAC DE L'UE POUR 2020 (supérieur à 1.000 tonnes et avec des variations par rapport à 2020 supérieures à 10 %) DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LES ESPÈCES DE POISSONS DE FOND (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Baudroie	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	ANF2AC4-C	20.237	14.085	-30%
	Eaux de l'UE et eaux internationales dans la zone Vb ; eaux internationales des zones XII et XIV	ANF56-14	11.453	7.971	-30%
Cabillaud	IV, eaux de l'UE dans la zone II a, la partie de la zone III a non couverte par le Skagerrak et le Kattegat	COD2A3AX4	24.433	12.216	-50%
	OPANO 3M	CODN3M	9.980	4.865	-51%
	Skagerrak	COD03AN	4.069	2.035	-50%
	Vla, eaux communautaires et internationales dans la zone Vb à l'est de 12°00'W	COD5BE6A	1.735	1.279	-26%
Merlu européen	VI, VII ; eaux de l'UE et eaux internationales de la zone Vb ; eaux internationales des zones XII, XIV	HKE571214	79.762	63.325	-20%
	VIIIa-b, VIII d-e	HKE8ABDE	52.118	42.235	-19%
	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	HKE2AC4-C	4.994	3.940	-21%
	IIIa ; Eaux de l'UE dans les subdivisions 22-32	HKE03A	4.286	3.403	-20%
Haddock	IV, Eaux de l'UE dans la zone IIa	HAD2AC4	22.591	27.753	+23%
	VIIb-k, VIII, IX, X ; eaux de l'UE au sein de la COPACE 34.1.1	HAD7X7A34	8.329	10.859	+30%
	L'eau de l'UE et l'eau internationale dans les zones Vb, Vla	HAD5BC6A	3.226	3.973	+23%
	VIIa	HAD07A	3.739	3.156	-16%
	IIIa, eaux de l'UE dans les limites 22-32	HAD03A	1.706	2.101	+23%
Lieu noir	IIIa et IV ; eaux de l'UE dans les zones IIa, b, c, d	POK2C3A4	58.524	38.110	-35%
	VI ; Eaux de l'UE et eaux internationales dans les zones Vb, XII et XIV	POK56-14	11.753	7.340	-38%
Merlan	IV ; eaux de l'UE dans la zone IIa	WHG2AC4	10.554	15.382	+46%
	VIIb-h, et VIIj-k	WHG7X7A-C	19.184	10.863	-43%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.
Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

Petits pélagiques

Pour certains stocks de petits pélagiques, les principaux changements par rapport aux TAC de l'UE de 2019 sont les suivants :

- Diminution significative pour le **hareng** dans la mer de Barents, la mer de Norvège (-20%), et dans le Skagerrak et le Kattegat (-16%). Toutefois, le TAC est stable pour les deux principaux stocks : Le nord et le centre de la mer du Nord, et le sud de la mer du Nord et l'est de la Manche.
- Augmentation significative du TAC de **maquereau** dans l'Atlantique du Nord-Est, avec une augmentation globale de 30 %.
- Réduction drastique du TAC de **sprat** dans le Skagerrak et le Kattegat (-50%) et dans la Manche orientale et occidentale (-43%).
- Diminution significative des TAC de **chinchard** : -41% dans le Golfe de Gascogne et dans l'Atlantique du Nord-Est.

Table 5. **PRINCIPALES VARIATIONS DE TAC DE L'UE POUR 2020 (supérieur à 1.000 tonnes et avec des variations par rapport à 2020 supérieures à 10 %) DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LES PETITES ESPÈCES PÉLAGIQUES (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Hareng de l'Atlantique	Eaux de l'UE et eaux internationales dans les zones I et II	HER1/2-	42.815	34.216	-20%
	IIIa	HER03A	25.415	21.257	-16%
	Captures accessoires dans les zones IV, VIId et dans les eaux de l'UE dans la zone IIa	HER2A47DX	13.190	8.954	-32%
	VIIa	HER07A/MM	6.896	8.064	+17%
	Eaux de l'UE et eaux internationales dans les zones Vb et VIb et VIaN	HER5B6ANB	4.170	3.480	-17%
	VIaS, VIb-c	HER6AS7BC	1.630	1.360	-17%
Maquereau de l'Atlantique	VI, VII, VIII a-b, VIId-e ; Eaux UE et internationales dans la zone Vb ; Eaux internationales dans les zones IIa, XII, XIV	MAC2CX14-	260 813	368.031	+41%
	VIIIc, IX, X ; eaux de l'UE au sein de la COPACE 34.1.1	MAC8C3411	29.844	42.112	+41%
	IIIa et IV ; eaux de l'UE dans les zones IIa, IIIb-c et les subdivisions 22-32	MAC2A34	23.296	32.022	+37%
	Eaux norvégiennes dans les zones II a et IV a	MAC2A4A-N	10.242	14.453	+41%
Sprat européen	IIIa	SPR03A	24.627	12.314	-50%
	VIId-e	SPR7DE	2.637	1.506	-43%
Grande argentine	Eaux de l'UE et eaux internationales dans les zones V, VI, VII	ARU567	4.661	3.729	-20%
	IX	JAX09	94.017	116.871	+24%
Chinchards	Eaux de l'UE dans les zones II a, IV a, VI, VII a-c, VII e-k, VIII a, b, d, e ; V b ; eaux de l'UE et eaux internationales dans la zone V b ; eaux internationales dans les zones XII & XIV	JAX2A-14	117.518	69.017	-41%
	VIIIc	JAX/08C.	18.858	11.179	-41%
	Eaux de l'UE dans les zones IVb, IVc, VIId	JAX4BC7D	12.629	11.213	-11%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.
Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

Poissons plats

Parmi certains stocks de poissons plats, les principaux changements par rapport aux TAC de l'UE pour 2019 sont les suivants :

- Augmentation significative pour la **sole en mer** du Nord et en mer de Norvège (+40%).
- Réduction significative du TAC de **plie** dans la Manche orientale et occidentale (-12%) et dans le Kattegat (-33%). Toutefois, il n'y a pas de variations significatives pour les deux principaux stocks qui représentent 106.383 tonnes au total pour la part de l'UE : Mer du Nord et Est-Arctique (-3%) et Skagerrak et Kattegat (+1%).
- Diminution importante du TAC de **turbot** et de **barbue** en mer du Nord et en mer de Norvège (-20%).

Table 6. **PRINCIPALES VARIATIONS DE TAC DE L'UE POUR 2020 (supérieur à 1.000 tonnes et avec des variations par rapport à 2020 supérieures à 10 %) DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LES ESPÈCES DE POISSONS PLATS (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Sole commune	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	SOL24-C	12.545	17.535	+40%
	VII f, g	SOL7FG	1.009	1.652	+63%
	VII e	SOL07E	1.242	1.478	+19%
Plie européenne	VII d, e	PLE7DE	10.354	9.154	-12%
	VII f, g	PLE7FG	1.662	2.003	+21%
	Kattegat	PLE03AS	1.705	1.141	-33%
Cardines	VIIIc, IX & X ; eaux de l'UE au sein de la COPACE 34.1.1	LEZ8C3411	1.872	2.322	+24%
Turbot et barbue	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	T/B2AC4-C	8.122	6.498	-20%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.
Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

Crustacés

Pour certains stocks de crustacés, les principaux changements par rapport aux TAC de l'UE de 2019 sont les suivants :

- Diminution importante pour la **langoustine** en mer d'Irlande et en mer Celtique (-15%), partiellement compensée par de légères augmentations en mer du Nord (+4%) et à l'ouest de l'Écosse (+5%).
- Augmentation significative du TAC de **crevettes nordiques** dans le Skagerrak et le Kattegat (+37%).
- Augmentation substantielle du TAC de **crevettes nordiques** dans les eaux au large du Groenland oriental (+48%), de la mer de Norvège et de la mer du Nord (-23%).

Table 7. **PRINCIPALES VARIATIONS DE TAC DE L'UE POUR 2020 DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LES ESPÈCES DE CRUSTACÉS (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Langoustine	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	NEP2AC4-C	22.103	23.002	+4%
	VII	NEP07	19.784	16.815	-15%
	VI, eaux de l'UE et internationales dans la zone Vb	NEP5BC6	15.092	15.899	+5%
Crevette nordique	IIIa	PRA03A	1.723	2.365	+37%
	Les eaux du Groenland dans les zones V et XIV	PRA514GRN	1.350	2.000	+48%
	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	PRA2AC4-C	1.566	1.200	-23%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.
Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

Thons et espèces apparentées

Les TAC et les quotas pour ces espèces sont déterminés par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Parmi les stocks de certains thons et espèces apparentées, les principaux changements par rapport aux TAC de l'UE pour 2019 sont une légère diminution pour le **germon** et le **thon obèse** dans l'Atlantique (-9 %), et une légère augmentation pour le **thon rouge** dans l'Atlantique Est - y compris la Méditerranée (+10 %) - et pour l'**espadon** dans l'Atlantique (+4 %).

Table 8. **PRINCIPALES VARIATION DE TAC DE L'UE POUR 2020 DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LE THON ET LES ESPÈCES APPARENTÉES (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Germon	Océan Atlantique, au nord de 5° N	ALBAN05N	29.537	26.869	-9%
Thon rouge	Océan Atlantique, à l'est de 45° O, et Méditerranée	BFTAE45WM	17.536	19.360	10%
Thon obèse	Océan Atlantique	BETATLANT	17.158	15.543	-9%
Espadon	Océan Atlantique, au nord de 5° N	SWOAN05N	7.386	7.685	4%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.

4.2. Mer Baltique

En octobre 2019, le Conseil est parvenu à un accord sur les TAC 2020 pour la mer Baltique et a suivi la proposition de la Commission de réduire les totaux admissibles des captures (TAC) pour huit des dix stocks halieutiques les plus importants du point de vue commercial dans le bassin²².

La principale réduction des possibilités de pêche concerne le cabillaud, pour lequel le TAC combiné a connu une baisse de 83 %. Les TAC pour le hareng, le sprat et la plie dans le nord de la Baltique ont également été considérablement réduits (-27%, -22% et -32%, respectivement).

Table 9. **TAC UE 2020 EN LA MER BALTIQUE (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	TAC 2020	Variation par rapport à 2019
Hareng	Subdivisions 30-31	65.018	-27%
	Subdivisions 22-24	3.150	-65%
	Eaux de l'Union dans les subdivisions 25-27, 28.2, 29 et 32	153.384	-10%
	Subdivision 28.1	34.445	+11%
Cabillaud	Eaux de l'Union dans les subdivisions 25-32	2.000	-92%
	Subdivisions 22-24	3.806	-60%
Plie	Eaux de l'Union dans les subdivisions 22-32	6.894	-32%
Saumon atlantique	Eaux de l'Union dans les subdivisions 22-31	86.575	-5%
	Eaux de l'Union dans la sous-division 32	9.703	0%
Sprat	Eaux de l'Union dans les subdivisions 22-32	210.147	-22%

Source : Commission européenne, Règlement (UE) 2019/1838.

Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

²² <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019R1838&rom=EN>

4.3. Méditerranée et mer Noire

Le décembre 2019, le Conseil a adopté un règlement fixant les limites de capture pour 2020 pour certains stocks de poissons en Méditerranée et en mer Noire²³.

C'est la première fois qu'un règlement autonome sur les possibilités de pêche pour la Méditerranée et la mer Noire est adopté, suite à la mise en œuvre en 2019 du plan pluriannuel pour les stocks démersaux en Méditerranée occidentale (WMMAP).

Les règles adoptées comprennent :

- Efforts de pêche maximums autorisés, exprimés en nombre de jours, pour certains stocks de poissons en Méditerranée occidentale. Ces efforts de pêche ont été fixés à un niveau inférieur de 10 % aux niveaux de référence du plan pluriannuel et s'appliquent à l'Espagne, à la France et à l'Italie.
- Possibilités de pêche et autres mesures déterminées dans le cadre de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Ces mesures comprennent une période de fermeture pour l'anguille européenne dans toute la mer Méditerranée et des limites de capture et d'effort pour les petits pélagiques dans la mer Adriatique²⁴.
- Un quota autonome de sprat en mer Noire applicable à la Bulgarie et à la Roumanie a été fixé à un niveau nécessaire pour maintenir le taux actuel de mortalité par pêche. Les possibilités de pêche pour le turbot en mer Noire ont été décidées au sein de la CGPM.

Table 10. **POSSIBILITÉS DE PÊCHE POUR LES NAVIRES DE L'UE DANS LA MER NOIRE EN 2020 (volume en tonnes)**

Pays	Sprat (<i>Sprattus sprattus</i>)	Turbot (<i>Psetta maxima</i>)
Bulgarie	8.032,5	75
Roumanie	3.442,5	75
Total UE	11.475	150²⁵
TAC	Pas pertinent	857

Source : Commission européenne, Règlement (UE) 2019/2236.

Toutefois, selon Eurostat, les captures actuelles pour ces espèces et ces pays sont inférieures aux limites suivantes :

- Les captures de sprat en Méditerranée et en mer Noire par les flottes de pêche bulgares et roumaines ont atteint respectivement 3.232 et 113 tonnes en 2018. Ils ont suivi une tendance plutôt à la baisse sur la période 2009-2018.
- Les captures de turbot en Méditerranée et en mer Noire par les flottes de pêche bulgares et roumaines ont atteint respectivement 56 et 58 tonnes en 2018. Elles ont augmenté sur la période 2009-2018.

²³ <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2019/12/16/council-greenlights-2020-fishing-opportunities-in-the-mediterranean-and-black-seas/>

²⁴ Les captures de l'UE pour la sardine et l'anchois dans l'Adriatique sont limitées à 101.711 tonnes en 2020. Cette limite ne concerne que l'Italie, la Croatie et la Slovénie.

²⁵ Aucune activité de pêche, y compris le transbordement, la conservation à bord, le débarquement et la première vente, n'est autorisée du 15 avril au 15 juin 2020.

5. Faits saillants mondiaux

UE / Norvège / Pêche : L'UE et la Norvège ont signé trois accords de pêche pour 2020, ce qui en fait le plus grand accord de pêche du nord de l'Europe. L'UE et la Norvège ont convenu de quotas pour les stocks de poissons de la mer du Nord (cabillaud, églefin, plie, merlan, hareng et lieu noir) et du Skagerrak (cabillaud, églefin, merlan, plie, crevette, hareng et sprat), ainsi que d'un échange de possibilités de pêche réciproques²⁶.

UE / Pêche / Atlantique / Mer du Nord : En décembre 2019, le Conseil "Agriculture et pêche" est parvenu à un accord sur un règlement concernant les limites de capture pour 2020 pour les 89 principaux stocks halieutiques commerciaux dans l'Atlantique, la mer du Nord et les pêcheries internationales auxquelles participent les navires de l'UE. Une des décisions prises a été d'introduire des mesures correctives pour améliorer la sélectivité des engins de pêche et réduire les prises accessoires de cabillaud et de merlan dans la mer Celtique et de cabillaud dans le Kattegat. Il a été décidé d'augmenter les niveaux de captures accessoires de bar européen dans les zones septentrionales et d'accorder une plus grande souplesse de gestion²⁷.

UE / Durabilité / Mer Baltique : En décembre 2019, afin d'aider les pêcheurs à faire face aux effets socio-économiques néfastes des sévères restrictions de pêche imposées en 2020 sur le cabillaud et le hareng occidental en mer Baltique, le Conseil a convenu de nouvelles règles qui permettront de recourir à la mesure d'arrêt définitif pour mettre à la casse les navires ciblant le cabillaud et le hareng de la Baltique occidentale. Les nouvelles règles devraient aider les pêcheurs à s'adapter à cette transition et à permettre ainsi la reconstitution des stocks affaiblis²⁸.



UE / FEAMP / Soutien : Le rapport de mise en œuvre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) en 2018 résume la mise en œuvre du FEAMP dans les États membres et les bassins maritimes de l'UE selon des thèmes spécifiques au cours de la période 2014-2018. Le rapport montre que la plupart des fonds ont été consacrés à la collecte de données sur les activités de pêche et d'aquaculture (362,4 millions d'euros), ce qui permet d'améliorer l'évaluation des stocks et la compréhension de l'état de ces secteurs, y compris les aspects socio-économiques²⁹.

Ukraine / Approvisionnement / Commerce extérieur : En janvier-novembre 2019, l'Ukraine a produit : 3.530 tonnes de poisson séché ; 2.910 tonnes de hareng salé ; 1.790 tonnes de poisson salé ; 3.595 tonnes de poisson fumé ; 11.967 tonnes de produits finis et de conserves de sardines, sardinelles, anchois et sprats ; 2.070 tonnes de produits finis et de conserves d'autres poissons ; et 3.007 tonnes de caviar d'autres poissons. L'Ukraine a exporté 349 tonnes de poisson congelé pour une valeur de 860.000 euros³⁰.

Inde / Approvisionnement / Commerce extérieur : la production totale de poisson de l'Inde pour 2017-2018 est estimée à 12,60 millions de tonnes, dont près de 70 % proviennent des eaux intérieures et environ 50 % de la production totale de l'aquaculture. Les produits de la pêche et de l'aquaculture représentent environ 10% des exportations totales et près de 20% des exportations agricoles et contribuent à environ 0,9% du PIB et 5,2% de la valeur ajoutée brute agricole du pays³¹.

Philippines / Pêche / Approvisionnement : La production totale de la pêche aux Philippines est estimée à 990.000 tonnes pour le troisième trimestre de 2019. Il s'agit d'une augmentation en volume de 1,8 % par rapport au niveau de l'année précédente (973.000 tonnes). Le chano, le listao et les algues ont été les principales espèces qui ont enregistré une augmentation par rapport à la même période il y a un an. En revanche, les espèces dont la production a diminué sont le chinchard, le tilapia, la crevette tigrée et le thon albacore³².

²⁶ https://ec.europa.eu/fisheries/press/eu-and-norway-reach-agreement-fisheries-arrangements-2020_en

²⁷ <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2019/12/18/2020-fishing-opportunities-in-the-atlantic-north-and-the-mediterranean-seas-council-secures-agreement/>

²⁸ <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2019/12/16/baltic-cod-and-western-herring-fisheries-council-agrees-negotiating-position/>

²⁹ https://ec.europa.eu/fisheries/press/how-was-eu-funding-put-use_en

³⁰ <https://www.unian.info/economics/10831637-ukraine-boosts-production-of-frozen-sea-fish-by-almost-20-in-jan-nov-2019.html>

³¹ <http://nfdb.gov.in/Fish-and-Fisheries-of-India.htm>

³² <https://psa.gov.ph/fisheries-situationer>

6. Contexte macro-économique

6.1 Carburant maritime

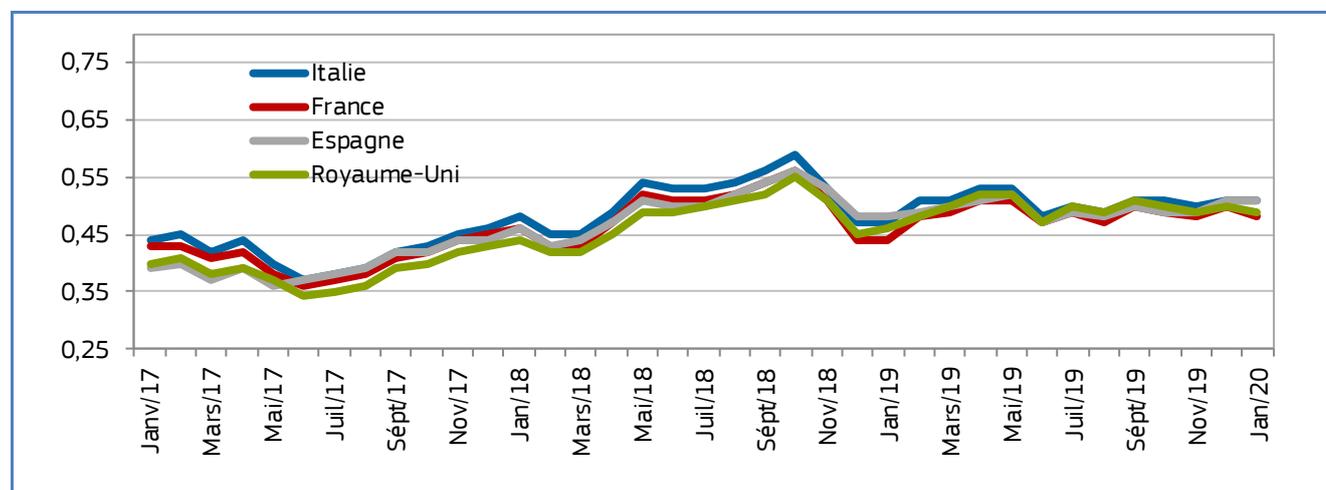
En **janvier 2020**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,48 et 0,51 EUR/litre dans les ports de **France, d'Italie, d'Espagne** et du **Royaume-Uni**. Ces prix étaient environ 2 % plus bas que le mois précédent et 8 % plus bas que le même mois en 2019.

Table 11. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

État membre	Janvier 2020	Evolution par rapport à décembre 2019	Evolution par rapport à janvier 2019
France <i>(ports de Lorient et de Boulogne)</i>	0,48	-4%	9%
Italie <i>(ports d'Ancone et de Livourne)</i>	0,51	0%	9%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,51	0%	6%
Le Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,49	-2%	7%

Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 44. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

6.2 Prix à la consommation

Le taux d'inflation annuel de l'UE était de 1,6% en décembre 2019, contre 1,3% en novembre 2019. Il est resté inchangé par rapport à décembre 2019.

Inflation : taux les plus bas en décembre 2019, par rapport à novembre 2019.



Inflation : taux les plus élevés en décembre 2019, par rapport à novembre 2019.

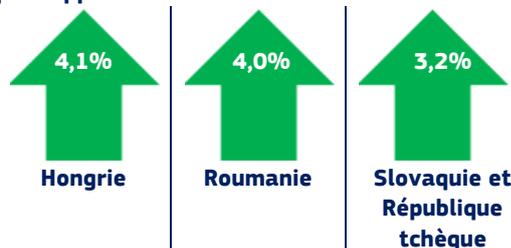


Table 12. **INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISE DANS L'UE** (2015 = 100)

IPCH	Déc 2017	Déc 2018	Nov 2019	Déc 2019	Evolution par rapport à Nov 2019		Evolution par rapport à Déc 2018	
Produits alimentaires et boissons non alcooliques	101,71	104,73	106,88	107,26	↑	0,4%	↑	2,4%
Poissons et fruits de mer	106,56	109,61	111,44	111,59	↑	0,1%	↑	1,8%

Source : Eurostat.

6.3 Taux de change

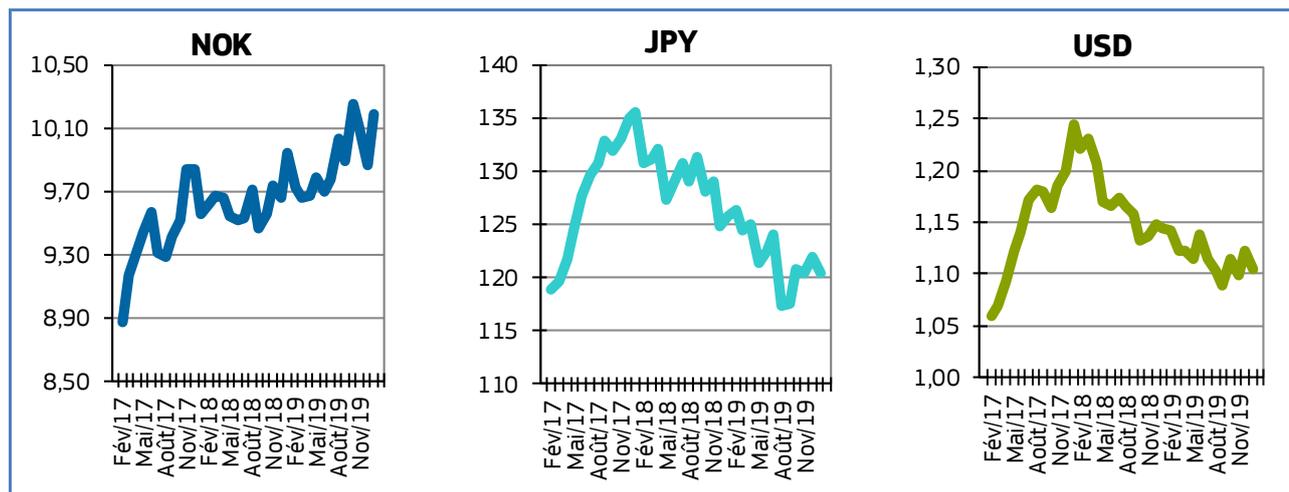
Table 13. **TAUX DE CHANGE POUR LES DEVICES SELECTIONNEES**

Devise	Janvier 2018	Janvier 2019	Déc. 2019	Janvier 2020
NOK	9,5620	9,6623	9,8638	10,1893
JPY	135,60	124,81	121,94	120,35
USD	1,2457	1,1488	1,1234	1,1052

Source : Banque centrale européenne.

En janvier 2020, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+3,3%) à partir de décembre 2019. Cependant, il s'est déprécié par rapport au yen japonais (-1,3 %) et au dollar américain (-1,6 %). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 119,72 par rapport au yen japonais. Par rapport à janvier 2020, l'euro s'est déprécié de 4,4% par rapport au yen japonais et de 3,5% par rapport au dollar américain, mais il s'est apprécié de 2,4% par rapport à la couronne norvégienne.

Figure 45. **TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**



Source : Banque centrale européenne.

Manuscrit achevé en février 2020

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2020

Union européenne, 2020

La réutilisation est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Droit d'auteur pour les photographies : © EUROFISH, 2020 ; reliefweb.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres matériels qui ne sont pas soumis au droit d'auteur de l'UE, il faut demander l'autorisation directement aux détenteurs du droit d'auteur.

PDF ISSN 2363-409X

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél : +32 229-50101

Courrier électronique : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été élaboré à partir des données d'EUMOMFA et des sources suivantes:

Premières ventes : Conseil européen, FAO, marlin.ac.uk, eol.org, species-identification.org.

La consommation : EUROPANEL, FAO.

Étude de cas : EUR-Lex, CIEM, Commission européenne, Eurostat.

Faits saillants mondiaux : DG-Mare Commission européenne, National Fisheries Development Board (NFDB) of India, Philippine Statistics Authority, UNIAN Information Agency

Contexte macroéconomique : EUROSTAT, Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de premières ventes utilisées figurent dans une annexe distincte disponible sur le site web d'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de déclaration électronique (ERS) de l'UE.

Dans le cadre de ce bulletin mensuel, les analyses sont menées en prix courants, exprimés en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant l'un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art.42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, l'EUMOFA fournit des prix hebdomadaires réguliers, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est basée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu/fr.

Politique de confidentialité d'EUMOFA

